

# Montfermeil

MON ACTU, CÔTÉ VILLAGE MAGAZINE MUNICIPAL N°359 JANVIER 2019



## **DANS LES COULISSES DU 14<sup>E</sup> DÉFILÉ CULTURES & CRÉATION**

**p. 28 À 30**



**ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE  
2019**  
p. 12



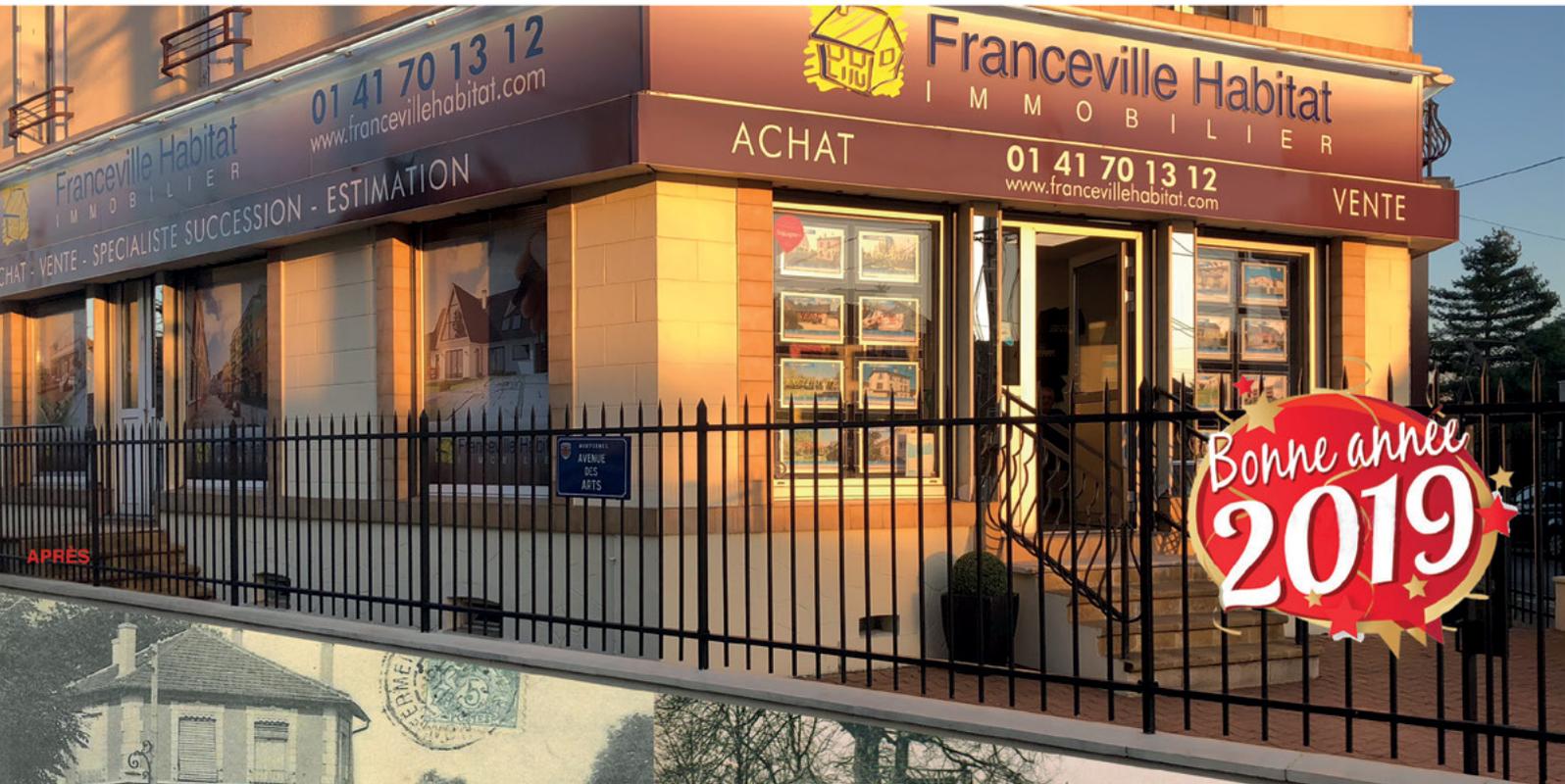
**VIGILANCE  
FRELONS  
ASIATIQUES**  
p. 10



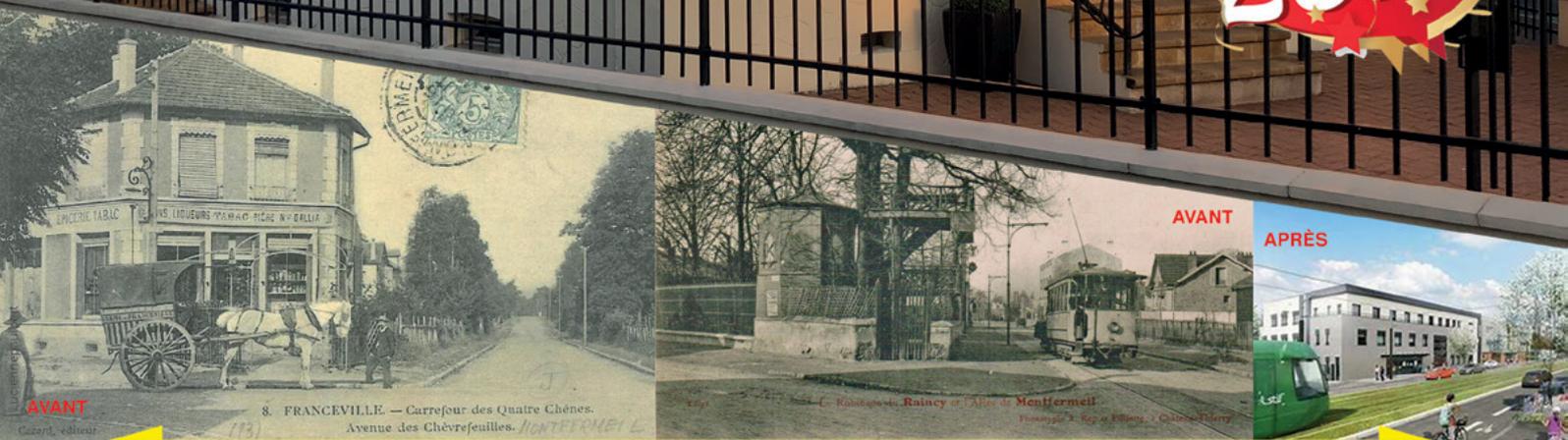
# Franceville Habitat

## I M M O B I L I E R

L'agence de référence sur Montfermeil depuis plus de 15 ans.  
L'immobilier notre passion, notre métier.



Bonne année  
**2019**



ACHAT - VENTE - SPÉCIALISTE SUCCESSION

Toute l'équipe de l'agence Franceville Habitat vous remercie de votre confiance et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



EXEMPLES DE BIENS VENDUS À MONTFERMEIL EN 2018

163, avenue des Arts  
93370 MONTFERMEIL

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h30



[www.francevillehabitat.com](http://www.francevillehabitat.com)  
[francevillehabitat@wanadoo.fr](mailto:francevillehabitat@wanadoo.fr)



## LES DÉMOLITIONS DU CENTRE-VILLE BIEN AVANCÉES



## UN LUTIN DE GLACE POUR NOËL

p. 8

### HÔTEL DE VILLE

7, place Jean-Mermoz, 93370 Montfermeil,  
Tél. 01 41 70 70 70. [www.ville-montfermeil.fr](http://www.ville-montfermeil.fr)  
Facebook : villeMontfermeil  
Twitter : Montfermeil\_Off

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Xavier Lemoine

### RÉDACTRICE EN CHEF

Stéphanie HAESSEN, Tél. 01 41 70 70 76  
[stephanie.haesen@ville-montfermeil.fr](mailto:stephanie.haesen@ville-montfermeil.fr)

### JOURNALISTE

Stéphanie Haesen, Tél. 01 41 70 70 76  
[stephanie.haesen@ville-montfermeil.fr](mailto:stephanie.haesen@ville-montfermeil.fr)  
Dominique Julien, Tél. 01 41 70 70 76  
[dominique.julien@ville-montfermeil.fr](mailto:dominique.julien@ville-montfermeil.fr)

### CRÉDITS PHOTOS

Stéphanie Haesen, Dominique Julien, DR

### MISE EN PAGE

Dominique Julien

### PUBLICITÉ

CMP, 7, quai Gabriel-Péri, 94340 Joinville-le-Pont, 01 45 14 14 40 - 06 69 62 09 97

### IMPRESSION

Imprimerie Morault, Compiègne

### TIRAGE ET PARUTIONS

11 350 exemplaires - Parution mensuelle  
sauf en juillet et en août

p. 9

## SERVICES MAINTENUS À L'HÔTEL DE VILLE PENDANT LES TRAVAUX

p. 10

## SOIRÉE CONVIVIALE DES HABITANTS

p. 16-17

## 14<sup>E</sup> RENCONTRES DES FEMMES DU MONDE

p. 18

## CONSEILS D'ARCHITECTURE GRATUITS

p. 20

## ORCHESTRE À L'ÉCOLE : PREMIERS PAS SUR SCÈNE

p. 24

## RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES

p. 26

## LE DON DU SANG À LA SALLE DES FÊTES EN 2019

MA VILLE CONNECTÉE

Retrouvez toute l'info et les services en ligne sur [www.ville-montfermeil.fr](http://www.ville-montfermeil.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



## PERSPECTIVES POUR 2019...

Tout en restant attentif à la situation internationale et nationale particulièrement instable, parfois lourde de menaces, je souhaite aborder en ce début d'année quelques perspectives pour notre ville de Montfermeil.

À la rentrée scolaire, plusieurs décisions gouvernementales et des opportunités locales se conjuguent et entraînent la nécessaire refonte de la carte scolaire. La scolarité obligatoire de tous les enfants dès trois ans, le dédoublement en REP de tous les CP et CE1 d'une part et la livraison de l'école élémentaire Christiane-Coulon ainsi que le début de la reconstruction de l'école maternelle Jules-Ferry d'autre part, sont ainsi une bonne opportunité de faire correspondre les cartes scolaires des écoles maternelles et élémentaires. Cette refonte va permettre de soulager les écoles qui ont vu leurs effectifs croître de manière importante ces dernières années, d'ouvrir toutes les écoles à la diversité des quartiers qui les entourent et de renforcer stabilité et compétences des équipes de direction et d'enseignants. Un travail très étroit avec le service de l'Éducation nationale est déjà en cours afin de bien préparer cette échéance.

L'hôtel de ville est en chantier et les conditions d'accueil seront un peu plus sommaires le temps des travaux du guichet unique qui ouvrira au deuxième semestre 2019. Toutefois, vous pouvez déjà réaliser un nombre important de démarches, depuis chez vous à l'aide du nouveau site internet de la ville.

Certains tronçons du T4 sont déjà bien avancés. Les aménagements et les finitions sont en cours. Nous espérons voir les premiers essais pour la fin de l'année 2019. Par ailleurs, trois gros chantiers du métro du Grand Paris Express vont prochainement débiter : la mise en place de deux puits d'aération/évacuation et la construction de la gare elle-même. Nous connaissons d'ici quelques semaines le nouveau tracé des lignes de bus desservant Montfermeil car Île de France Mobilité (ex STIF) peaufine ses dernières propositions. À cette occasion, nous lancerons une grande étude de mobilité sur la ville afin de hiérarchiser au mieux les phases des travaux et aménagement de la voirie.

Il aura fallu près de quinze années pour mener à bien le projet de Renouvellement Urbain de la Résidence des Bosquets. Aujourd'hui, cent-cinquante-trois familles du bâtiment 5 sont en cours de relogement dans trois très beaux programmes immobiliers et nous verrons en fin d'année disparaître la dernière grande barre des Bosquets. Pendant ce temps, notre centre-ville ancien se dotera d'un parking souterrain de 115 places, de nouveaux logements, commerces et services publics...

Une étude du Sietrem portant sur l'organisation du ramassage des ordures ménagères montre l'intérêt de diminuer le nombre de certaines tournées en proposant des mesures d'accompagnement afin d'éviter des milliers de kilomètres effectués en camion. Enfin, pour anticiper de prochaines obligations réglementaires, nous allons fortement inciter à la valorisation locale des déchets.

Tous ces projets feront prochainement l'objet de diverses réunions et d'informations appropriées. Si je n'ai évoqué les projets de la ville les plus visibles, je ne peux, au risque de commettre une grave injustice, passer sous silence le dévouement quotidien de tous le personnel de la commune auprès de nos enfants, nos jeunes, nos anciens, de tous les Montfermeillois qui ont besoin d'eux. Qu'ils trouvent ici en mon nom et au vôtre, l'expression de notre reconnaissance.

Enfin, savez-vous ce qui m'est le plus précieux à Montfermeil ? C'est son esprit village. Et plus profondément encore, la conviction qu'être Montfermeillois, c'est faire partie d'une grande famille. Je souhaite que nous ayons tous à cœur de renforcer ces liens d'amitié et de solidarité afin de traverser dans la Paix cette année 2019...

Belle et heureuse année 2019.

**XAVIER LEMOINE**  
**MAIRE DE MONTFERMEIL / V.-P. DE LA MGP**

# REGARD SUR LA VILLE



## 108 MONTFERMEILLOIS DÉCOUVRENT ARRAS

Le dimanche 16 décembre 2018, 108 personnes ont profité d'une visite d'Arras. Elles ont pu admirer la vieille ville en matinée, les douves et le beffroi. Après le déjeuner, chacun a profité d'un temps libre sur le marché de Noël.



## HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE

Les anciens combattants, la municipalité, représentée entre autres par Gérard Ginac, premier adjoint, Marie-Claude Huart, en charge des anciens combattants et des manifestations patriotiques, ainsi que des Montfermeillois se sont rassemblés esplanade du 11-Novembre, le 5 décembre dernier, lors de l'Hommage aux morts pour la France. Deux Montfermeillois sont morts pendant la guerre d'Algérie et les combats frontaliers en Tunisie et au Maroc.



## « BEE API » D'ÊTRE LÀ !

Les élèves d'une classe ULIS du collège Jean-Jaurès, accompagnés de leurs parents et de leurs enseignants, étaient très fiers de voir exposés à l'hôtel de ville leurs travaux sur l'apiculture. Un travail salué lors du vernissage le 12 décembre par Vincent Dalmas, principal du collège et par de nombreux élus.



## 1 400 CADEAUX COLLECTÉS

L'agence Century 21, située au 30, rue Henri-Barbusse, à Montfermeil, a collecté cette année encore des jouets pour que chaque enfant puisse ouvrir un cadeau à Noël. Liliane Legall, présidente de l'association Érac et son équipe de bénévoles sont reparties avec 1 400 jouets, jeux et autres peluches issus de dons. Lors de la distribution de denrées alimentaires, les bénéficiaires de l'association ont reçu un petit plus à déposer au pied du sapin.



## LES MARCHÉS EN FÊTE

Les commerçants des marchés de Franceville et des Coudreaux ont organisé une animation pour leurs clients les 22 et 23 décembre derniers. Le Père Noël s'est volontiers prêté aux visuels des appareils photo pour le plus grand plaisir des petits. Des boissons chaudes étaient offertes ainsi qu'un buffet de dégustation de produits.



## UN WEEK-END AUX COULEURS DE NOËL

L'esprit de Noël était au rendez-vous les 1<sup>er</sup> et 2 décembre derniers au gymnase Colette-Besson, paré de ses plus beaux habits de fête. Un décor féerique, un Père Noël aux petits soins, une animation musicale bon enfant, de rigolos sculpteurs de ballons, un stand maquillage qui a ravi les plus jeunes... tous les ingrédients étaient réunis pour offrir aux habitants un moment festif. Sans oublier les nombreux stands de bouche et de cadeaux qui ont plu aux visiteurs bien décidés à faire leurs dernières emplettes. Et en point d'orgue de ce week-end : un spectacle acrobatique qui a mis le feu aux spectateurs.



## 1, 2, 3, TAISEZ-VOUS ! 7, 8, 9, ÉCOUTEZ !...

1, 2, 3, taisez-vous ! 7, 8, 9, écoutez !... Le chœur Arpeggione sous la direction du chef de chœur Jean-Philippe Dequin s'est produit le samedi 15 décembre au Domaine Formigé dans le cadre des animations de Noël organisées par la Ville. *La Madelon* (1914) de Charles-Joseph Pasquier, *Théodora* (1749), *l'Oratorio* de Haendel, une ballade du folklore américain, un méli-mélo des compositions du Suisse Joseph Bovet (1879-1951), étaient au programme de ce moment artistique chaleureux qui a emmené un auditoire conquis à travers plusieurs époques et pays. Comme chaque année, ce concert a clôturé la saison culturelle .



## UNE INCROYABLE AVENTURE À LA LUDOTHÈQUE

Le Père Noël a organisé un voyage pour aider Marie-Vanille à fêter Noël avec sa mémé Odette, sur l'île de la Réunion. Sur sa route, la petite rencontre le gardien du volcan, le pêcheur, Madame Tisanes, le planteur de vanille... et la terrible sorcière du pays ! Le voyage, la rencontre, la famille, le partage, autant de thèmes évoqués en musique lors du spectacle, *Le Noël au soleil de Marie-Vanille*, présenté à la ludothèque le 15 décembre dernier qui a beaucoup plu comme le montre un florilège de petits mots dans le livre d'or : « *Décor féerique, nous avons voyagé ! Les enfants ont adoré, un spectacle coloré, ensoleillé et rythmé, merci beaucoup.* »



## CHOCOLAT QUAND TU NOUS TIENS !

Quelle est la différence entre un chocolat à 98 % de cacao et un autre à 72 % ? Pour le savoir, il suffisait de les comparer en bouche le samedi 15 décembre au Domaine Formigé. Noir, blanc, lait... Dans le cadre de l'exposition *Passion chocolat* réalisée par Instants Mobiles avec l'artisan-chocolatier Arnaud Nicolsen, le service Culturel a proposé une dégustation de chocolat où le public, venu en nombre, a pu aiguïser ses papilles. Comment s'appellent les fruits du cacao ? Le chocolat blanc contient-il du cacao ? Les gourmands ont parcouru avec avidité les panneaux exposés afin de répondre au quiz cuisiné spécialement pour l'occasion. Une initiative gourmande qui a beaucoup séduit par son originalité.



## SCULPTURE ÉPHÉMÈRE DE GLACE ET DE LUMIÈRE

Samedi 15 décembre, le public a assisté à une démonstration de sculpture sur glace dans le jardin du Domaine Formigé. Un petit lutin de Noël est apparu à coups de tronçonneuse et autres outils sous les yeux médusés d'un public d'enfants et d'adultes venu braver le froid.



## UN CONCOURS DE SAPINS À LA MÉDIATHÈQUE DU PETIT PRINCE

Un « atelier-concours » de décoration de sapins a été proposé aux usagers de la médiathèque le 12 décembre. À la suite d'un tirage au sort, chaque famille a décoré un sapin selon un thème différent. Rouge et or, vert et rouge, traditionnel, scandinave, bleu et argent et enfin argent et paille. Puis, chaque famille a posé avec son sapin et est repartie avec sa photo. Un moment familial et féerique.

## LES SERVICES DE L'HÔTEL DE VILLE MAINTENUS PENDANT LE RÉAMÉNAGEMENT



Afin d'offrir un service public toujours plus proche des attentes des Montfermeillois, l'hôtel de ville fait peau neuve. Les travaux de réaménagement ont débuté début janvier. L'accueil du public est donc provisoirement modifié mais toujours maintenu à l'hôtel de ville.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'hôtel de ville est en travaux pour accueillir le nouveau guichet unique dès la prochaine rentrée scolaire. Cependant, l'état civil et le service Funéraire continuent de recevoir le public aux horaires habituels dans l'hôtel de ville. Les aménagements du futur guichet unique permettront de réunir dans un premier temps toutes les démarches de l'état civil, du service Funéraire, de la Petite Enfance, des Affaires scolaires

et du service des Sports afin de faciliter et de simplifier les démarches des Montfermeillois en un lieu unique dès septembre 2019.

À terme, le guichet unique réunira d'autres démarches afin d'améliorer le service rendu aux Montfermeillois.

### PERMANENCES MAINTENUES

Les permanences sont maintenues aux mêmes jours et horaires. À savoir : permanence juridique les

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois ; permanence de la conseillère départementale, le 2<sup>e</sup> lundi du mois. Enfin, la permanence des impôts est à nouveau mise en place le vendredi après-midi pour accompagner les Montfermeillois durant la période des déclarations d'impôts (renseignez-vous avant de vous déplacer au 01 41 70 70 70).

### LES MARIAGES AU PÔLE STRUCTURANT

Quant aux futurs mariés, ils se disent « oui » dans la salle Édith-Piaf du Pôle structurant, mise en service début novembre, au 55-63, boulevard Bargue.

À noter également que les conseils municipaux se déroulent eux aussi au Pôle structurant.

## LE RECENSEMENT DÉBUTE LE 17 JANVIER

**POUR VOTER INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

SERVICE DES AFFAIRES GÉNÉRALES  
LUNDI - JEUDI : 8H30-12H / 13H45-17H15  
VENDREDI : 8H30-12H / 13H45-16H45  
SAMEDI : 8H30-19H45  
FERMETURE TOUTS LES MARDIS APRÈS-MIDI

**DOCUMENTS À FOURNIR**

- Une pièce d'identité française ou européenne en cours de validité
- 2 justificatifs de domicile récents datés de moins de 3 mois à la date du dépôt. Ces justificatifs doivent préciser les noms et prénoms en entier et l'adresse

Montfermeil

Comme annoncé dans l'édition du mois de novembre, le recensement de la population va bientôt démarrer. Si vous avez été tirés au sort et que vous faites partie des 8 % d'adresses montfermeilloises, **merci de réserver le meilleur accueil aux agents communaux qui se présenteront chez vous pour déposer les questionnaires à partir du 17 janvier. Il faudra les retourner renseignés au service des Affaires générales dans les 48 heures.** N'hésitez pas à solliciter nos coordonnateurs communaux si vous avez besoin d'aide ou de conseils pour remplir le formulaire au 01 41 70 70 68.

Pour rappel, le recensement est obligatoire et participe au dévelop-

pement de Montfermeil. En effet, les statistiques obtenues apportent une connaissance très précise de la population en termes d'âge, de profession, des conditions et d'habitudes de vie, ce qui permet d'anticiper les besoins en terme d'équipements ou d'améliorer des offres de services. La Ville vous remercie par avance de votre participation active à la vie de la commune et à l'élaboration de son avenir.

**Service Affaires générales, 7, place Jean-Mermoz, 01 41 70 70 68, ouvert du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Plus d'informations sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)**

**SE MOBILISER****POUR LE « BIEN  
VIVRE ENSEMBLE »**

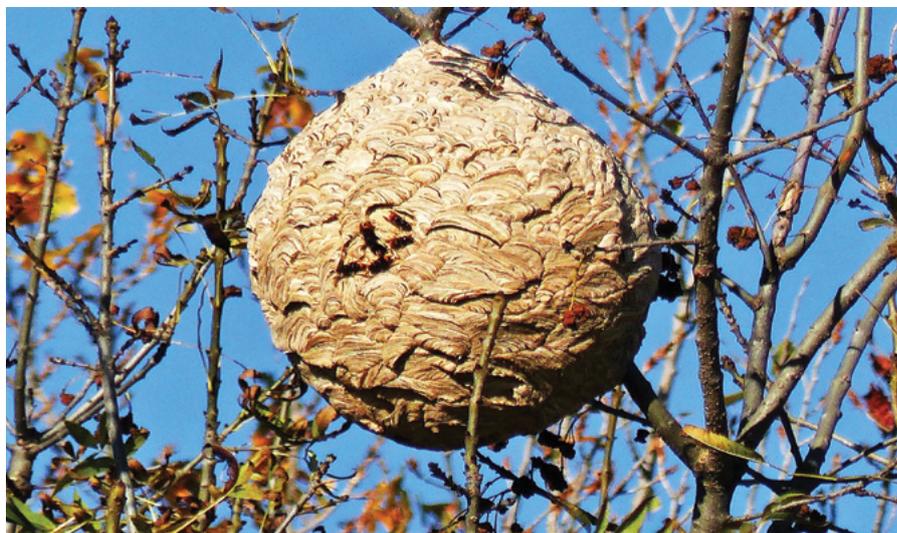
La Ville complète son dispositif pour de meilleures relations de voisinage et la préservation du cadre de vie. Les habitants sont les experts de la vie quotidienne et ont souvent des idées d'amélioration qui méritent d'être encouragées. À cet effet, le service en charge de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) organise des permanences avec un élu et un agent un jeudi par mois de 18 heures à 20 heures au Pôle structurant. Pôle structurant, 55-63 boulevard Bargue. **Contactez le service Politique de la ville, au 01 41 70 70 73 ou par mail : [politique.ville@ville-montfermeil.fr](mailto:politique.ville@ville-montfermeil.fr) pour connaître les dates des permanences.**

**LA SOIRÉE****CONVIVIALE****DES HABITANTS**

**Ouverte à tous, la Soirée conviviale des habitants**, entièrement construite avec les habitants volontaires de la résidence des Bosquets, des Perriers et de Lucien-Noël, est un moment à partager pour fêter la nouvelle année avec un théâtre-forum autour du vivre ensemble, un buffet et une soirée dansante. Entrée gratuite et dans la limite des places disponibles sous condition d'apporter un plat ou un dessert (pas de boisson). Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.

**Le samedi 19 janvier, 19 h, salle Édith-Piaf, Pôle structurant, 55-63, boulevard Bargue. Renseignements au 01 41 70 70 73.**

## **FRELONS ASIATIQUES : UN FLÉAU À COMBATTRE COLLECTIVEMENT**



Le frelon asiatique prolifère à Montfermeil ! Il entraîne la destruction des abeilles domestiques et est dangereux pour l'homme. Trente nids ont été détruits en 2018 contre trois en 2017. L'invasion est à combattre collectivement.

**L**es nids de frelons asiatiques sont reconnaissables à leur forme sphérique, souvent de la taille d'un ballon, de couleur terre-marron-beige. Ils sont suspendus dans les arbres. Si vous suspectez la présence d'un nid, ne vous en approchez pas à moins de cinq mètres. Et rapprochez-vous des services municipaux. Ce signalement est essentiel pour connaître l'étendue de la colonisation des frelons dans Montfermeil.

**SOUTIEN DE LA VILLE**

Devant la gravité de cette proliféra-

tion, la ville aide les Montfermeillois à prendre en charge l'éradication des nids.

Les demandes d'aide doivent être renvoyées à la mairie dans les quinze jours suivant la destruction du nid. Seules les destructions réalisées par une entreprise agréée par la Fredon\* sur la commune de Montfermeil feront l'objet d'une aide, de 200 € TTC maximum (sur facture acquittée, une seule fois par an et par lieu d'intervention).

\* La liste des entreprises agréées par la Fredon est disponible sur le site internet de la ville.

**LA CONDUITE À TENIR**

- Ne pas intervenir soi-même et rester à une distance de 5 mètres au minimum. La destruction du nid doit être réalisée par un professionnel agréé par la Fredon\* car il y a de forts risques d'attaques collectives et de dispersion des frelons, dont les reines fondatrices iraient former des nids ailleurs.
- Toute personne suspectant la présence d'un nid de frelons asiatiques est invitée à le signaler soit au 01 41 70 79 15 ou au 01 41 70 70 42, soit en se rendant sur le site internet de la ville, « Mes démarches en ligne », rubrique « Développement urbain ». Dans l'onglet « Patrimoine privé et salubrité publique », cliquez sur « Signaler un nid de frelons ».

## SYLVAIN PRANDI NOUVEAU DÉLÉGUÉ DU PRÉFET



Sylvain Prandi, nouveau délégué du Préfet dans les communes de Montfermeil et Clichy-sous-Bois mais également référent pour l'Établissement Public Territorial (EPT) Grand Paris Grand Est, se décrit volontiers comme une personne empathique, qui aime le contact. Il n'hésite d'ailleurs pas à se mêler à la population. Depuis quelques semaines, il prend ses marques, multiplie les rencontres, essaie de s'imprégner de toutes les problématiques inhérentes à notre territoire.

**S**on parcours professionnel est atypique. Cet autodidacte avoue qu'une bonne journée, c'est celle où il apprend quelque chose.

Tour à tour dirigeant d'une agence de communication, directeur de la communication dans des struc-

tures publiques, membre d'un cabinet ministériel dédié à l'économie sociale et solidaire, consultant, Sylvain Prandi aime la communication d'intérêt général.

Volontaire, il est à l'aise sur les questions du logement, de la culture, de la tranquillité publique et aborde la

problématique de l'emploi et de l'insertion avec intérêt. « *C'est une problématique pourtant essentielle, sur laquelle je veux m'immerger davantage* ». Nouveau délégué du préfet dans les communes de Montfermeil et de Clichy-sous-Bois, il s'imprègne des problématiques du territoire.



### LES TRANSPORTS PERMETTRONT

#### UN VRAI ATTACHEMENT À LA MÉTROPOLE

##### QUELLES SONT VOS MISSIONS ?

- « Je suis le représentant de l'État sur les communes de Montfermeil et Clichy-sous-Bois. Je suis également le référent auprès du Grand Paris Grand Est. J'ai pris mes fonctions le 5 novembre mais je crois que ces deux communes sont emblématiques et ont bénéficié de manière évidente des bienfaits de la politique de la ville, des programmes de rénovation urbaine.
- En second lieu, je suis chargé de la coordination auprès de trois types d'acteurs. D'abord les pouvoirs locaux. Je rencontre les élus et les techniciens des villes. Il y a également les services publics : la police, l'Éducation nationale, la circonscription de l'action sociale... Et enfin, les acteurs locaux, principalement les associations et les sociétés d'insertion par l'économie. »

##### QUELS SONT VOS SUJETS PRIORITAIRES POUR MONTFERMEIL ?

- « Les transports. Le territoire est y suspendu. Désenclaver le territoire est essentiel. Pour tous ceux qui veulent aller travailler ailleurs, pour les entreprises qui souhaitent s'installer ici. Tout découle des transports : l'activité économique, la qualité de vie, l'habitat, les commerces. Et puis, les transports permettront à Montfermeil un vrai rattachement à la Métropole.
- Ensuite, il y a la question de la rénovation urbaine. Le visage de la ville a changé. La reconquête de l'espace public est primordial pour offrir une meilleure qualité de vie aux habitants. Autre point important : la requalification du centre-ville. Il est nécessaire de lui donner davantage d'attractivité. »

# DOSSIER BUDGET 2019



LE NOUVEAU MUR D'ESCALADE DU GYMNASSE HENRI-VIDAL

**E**n 2019, la ville de Montfermeil continue son effort d'investissement avec la fin de la construction de l'école élémentaire Christiane-Coulon et du complexe sportif Henri-Vidal.

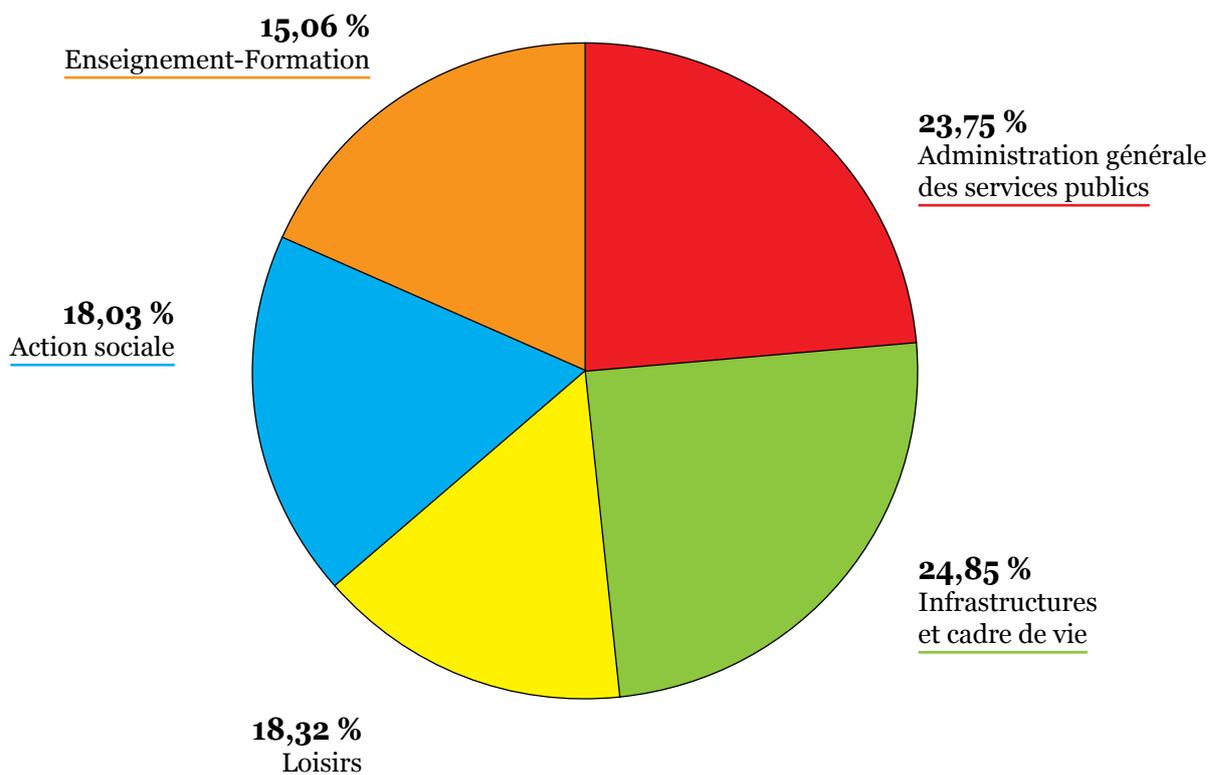
Cette nouvelle année verra également le commencement de nouveaux chantiers comme l'opération de démolition/restructuration/extension de l'école maternelle Jules-Ferry, l'entretien et l'amélioration de la fonctionnalité des équipements sportifs, les travaux d'aménagement pour la mise en place d'un guichet unique à l'hôtel de ville, l'achat des nouveaux locaux de la halte-jeux « La Vie en Herbe » dans le programme Nexity du centre-ville ainsi que les études d'aménagements intérieur et extérieur, du nouveau matériel MAO pour le service jeunesse,

les travaux d'entretien et de rénovation des écoles et bâtiments publics ainsi que la voirie.

Il sera également question d'un vaste programme d'études pour les projets à venir tels que l'étude de circulation/mobilité post T4 et la restructuration des lignes de bus d'où en décembre le questionnaire sur vos besoins en matière de transports, les études techniques pour la création de parkings et de la nouvelle gare routière, les études de restructuration du pôle des services techniques/Bacquet/Picasso.

Les efforts demandés aux Montfermeillois depuis 2015 ont permis de rendre la ville plus attractive : deux écoles et deux centres de loisirs ainsi qu'un pôle structurant ont vu le jour. Ces efforts viennent accompagner l'arrivée du T4 tout début 2020.

# LES DÉPENSES EN FONCTIONNEMENT



Par ailleurs, le bâtiment 5 sera démoli cette année. En quinze ans du Programme de Rénovation Urbain (PRU), la ville aura démoli reconstruit 1 000 logements.

En outre, le conseil municipal a voté le 20 décembre la baisse de la taxe foncière de 3 points soit -15,6 %. L'examen de notre budget primitif, que vous pouvez télécharger sur le site internet de la ville, vous donnera tous les éléments d'appréciation des grands équilibres de nos comptes. Ils confirment la structure particulièrement saine de notre budget, ce qui nous permet de garder un niveau d'autofinancement et une capacité d'endettement afin de poursuivre l'amélioration des services de proximité et du cadre de vie à Montfermeil.

- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES SERVICES PUBLICS**  
État- civil, cimetières, assemblées locales, information, fêtes et cérémonies, personnel administratif et technique
- **ENSEIGNEMENT-FORMATION**  
Écoles maternelles, primaires, classes regroupées, sport scolaire, classes de découverte, services communs
- **ACTION SOCIALE**  
Logement, famille (crèches, garderies, personnes âgées), interventions sociales et de santé
- **LOISIRS**  
Centres de loisirs, jeunesse, culture et sports
- **INFRASTRUCTURES ET CADRE DE VIE**  
Sécurité et salubrité publique, voirie, réseaux, éclairage, propreté urbaine, espaces verts, environnement, aménagement urbain, animation commerciale et transition énergétique

# LES DÉPENSES EN INVESTISSEMENT

## ÉQUIPEMENTS

DÉPENSES ÉQUIPEMENT BRUT	BUDGET PRIMITIF 2019	OBSERVATIONS
Aménagement urbain	7,7 millions €	Éclairage public, voirie, espaces verts, permaculture et études
Bâtiments	6,5 millions €	Travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles, bâtiments publics. Nouvelles constructions et études
Développement et attractivité urbaine	5,2 millions €	Acquisitions foncières (nouveaux locaux pour la halte-jeux de La Vie en Herbe). Continuité de l'opération de restructuration du centre-ville ancien
PRU	1,7 million €	Rue Picasso : modification du tracé, réalisation de stationnements, éclairage public et aménagements paysagés. Achat du mobilier et matériel pour l'école élémentaire Christiane-Coulon
Autres services	600 000 €	Matériel MAO pour le service jeunesse, rénovation du parc informatique, mobilier et matériel pour de nouvelles structures

## TOTAL PRÉVISIONNEL ÉQUIPEMENT BRUT 2019 : 21 563 779 €

L'enseignement, les loisirs éducatifs et sportifs ainsi que les travaux d'aménagement urbain restent la priorité de la municipalité en 2019.





Démolition des immeubles à l'angle des rues Henri-Barbusse et Grange



Travaux de l'école Christiane-Coulon



Le bâtiment B5 de la résidence des Bosquets bientôt détruit



Toiture du nouveau gymnase Henri-Vidal



Rénovation prévue à l'église Saint-Pierre Saint-Paul

## LES VIOLENCES MISES AU BAN LORS DES 14<sup>E</sup> RENCONTRES DES FEMMES DU MONDE EN SEINE-SAINT-DENIS



Les 14<sup>e</sup> Rencontres des femmes du monde en Seine-Saint-Denis ont été l'occasion d'aborder la douloureuse question des violences faites aux femmes. La ville de Montfermeil, engagée depuis plusieurs années aux côtés des victimes de violences, a chargé l'association Imaginarium Life de réaliser un micro-trottoir à Paris, à partir de questions travaillées par les stagiaires des cours de français. L'opportunité, en diffusant ce micro-trottoir pour la centaine de Montfermeillois présents à cette conférence, d'échanger avec des professionnels le mardi 27 novembre au Pôle structurant.

Environ cent trente femmes décèdent chaque année sous les coups de leur conjoint, ex-compagnon ou amant. Le constat dressé par Gérard Ginac, premier adjoint au maire, dans ses propos liminaires, est lourd et terrifiant. « Dès 2011, la ville a mis à disposition du commissariat dix kits pour les femmes en détresse. Il y a également depuis 2014 les "bons" taxis qui permettent de conduire les femmes victimes de violences au commissariat ou aux unités médico-judiciaires afin de faire constater les violences subies. On doit tous agir », a-t-il lancé d'un ton ému et décidé avant la projection du micro-trottoir préparé par l'association Imaginarium Life à partir des questions rédigées par les stagiaires des cours de français. L'objectif du

visionnage de ce micro-trottoir est clair : encourager les réactions du public et amorcer un dialogue.

### LA VIOLENCE AUX MULTIPLES VISAGES

Violences physiques, verbales, sexuelles, psychologiques, économiques, administratives... après avoir énuméré et défini les différentes formes de violences, les professionnels ouvrent le débat. Pas facile de parler des violences faites aux femmes. « Quel est le pourcentage de femmes qui portent plainte contre les hommes ? », s'aventure un homme dans l'assistance. Après avoir indiqué que les violences touchent toutes les classes sociales, Céline Hannequin, intervenante sociale au commissariat de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, avance le

chiffre de 225 000 femmes victimes de violences chaque année. Mais seule une femme sur cinq ose porter plainte. Au commissariat, Céline prend le temps d'expliquer aux victimes la procédure complète depuis le dépôt de plainte jusqu'au tribunal.

■ **Commissariat de Clichy-sous-Bois/Montfermeil, 1, carrefour des libertés, 93390 Clichy-sous-Bois. Ouvert 24h/27 et 7j/7. Contact 01 82 46 60 00 ou 17.**

### LOGEMENT ET GARDE D'ENFANTS

Le débat se poursuit avec deux épineuses questions : les problématiques du logement et de la garde d'enfants. « Est-ce que si je porte plainte contre mon mari, il pourra rentrer à la maison ? » « Si l'appartement est au nom du mari, com-



## UN LIVRET

## D'INFOS

## ET D'URGENCE

Un petit guide sur les violences conjugales est disponible à l'hôtel de ville, aux horaires d'ouverture, et dans tous les services municipaux. Vous y trouverez les contacts des professionnels à votre écoute si vous êtes victime de violences : le commissariat, les urgences du GHI, les associations, la Maison de la Justice et du Droit, le service social départemental pour un hébergement d'urgence...



ment faire ? » « Est-ce que le juge va m'accorder automatiquement la garde de mes enfants ? » Il existe des structures sur notre territoire qui peuvent répondre à toutes vos questions d'ordre juridique.

■ **Maison des Services Publics** : permanences avec le Centre d'information départemental sur le droit des femmes et des familles. 4, rue Modigliani. Pour connaître les dates et horaires des permanences, le 01 41 70 74 70.

■ **Maison de la Justice et du Droit**, qui organise des permanences gratuites et confidentielles, 201, allée de Gagny, 93390 Clichy-sous-Bois. Informations et prises de rdv au 01 41 70 38 20.

### OSER EN PARLER

Les intervenants ont tenu à rappeler que la loi française protège toutes les victimes, femmes et hommes, quelque soit leur nationalité. Peu importe également si la victime est en règle au niveau de ses papiers. Oser parler des violences que l'on subit... il peut être compliqué d'en parler au sein de sa famille, par peur des représailles par exemple. Des structures et associations sont à votre écoute dans notre ville.

■ **Circonscription de service social 2, rue Maryse-Bastie.**

**Accueil physique**

■ **Protection Maternelle Infantile (PMI) : information et accueil, en centre-ville, 64, rue Henri-Barbusse, 01 43 32 92 47 ; résidence des Bosquets, 11, rue Berthe-Morisot, 01 58 31 04 02.**

■ **SOS Femmes, 3, allée des Moulins, 93140 Bondy. 01 48 48 62 27**



### À SAVOIR

- Une victime est toute personne qui subit un préjudice moral, physique et psychologique.



### QUELQUES CHIFFRES\*

#### 130 FEMMES

- ont été tuées par leur (ex)-partenaire « officiel » ou « non officiel ».

#### 25 ENFANTS

- ont été tués par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.

#### 219 000 FEMMES MAJEURES

- déclarent avoir été victime de violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex-conjoint au cours de l'année.

#### MOINS D'1 VICTIME SUR 5

- déclare avoir déposé plainte.

\*Chiffres de 2017 de l'Observatoire des violences faites aux femmes.

**INAUGURATION**

■ Le Pôle Structurant, 55-63, boulevard Bargue, sera inauguré le 16 février.

**DES CONSEILS  
D'ARCHITECTURE  
GRATUITS**

Particulier ou commerçant, vous avez une question concernant une extension ou une question réglementaire ? Deux permanences sont organisées chaque mois au service Développement urbain de la ville. Sur rendez-vous, des architectes conseillent gratuitement, quelle que soit la nature du projet (construction, rénovation, réhabilitation) ou du bâtiment (maison individuelle, immeuble d'habitation, bâtiment commercial...). À noter : les architectes n'assurent pas la maîtrise d'œuvre.

**Pour connaître les dates des permanences et prendre rendez-vous, contactez le service Développement urbain, 55, rue du Lavoisier, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 45 (16 h 15 le vendredi).**

**Informations au 01 41 70 70 44 ou par mail : developpement.urban@ville-montfermeil.fr**

**RAMASSAGE  
DES SAPINS**

**Lundi 14 janvier, les services techniques de la ville organiseront un ramassage de vos arbres de Noël.**

Une fois votre sapin dépouillé de ses guirlandes et de ses boules, placez-le sur le trottoir la veille au soir pour qu'il soit collecté par nos services.



**LA RÉSIDENCE DEGAS  
ACCUEILLE  
SES NOUVEAUX OCCUPANTS**

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, le B5, rue Picasso, va être détruit courant 2019. Depuis quelques semaines, les habitants de ce gigantesque bâtiment déménagent et prennent leurs quartiers dans de nouvelles résidences. C'est le cas de Marie Félicité Bikindou qui vient d'emménager au 4, rue Edgar-Degas. Portrait.

**T**oujours le sourire aux lèvres, cette heureuse maman de quatre enfants a donc quitté le B5 le 7 novembre dernier et a été relogée dans un T3 de la résidence Degas avec son mari et son fils, à quelques mètres seulement du B5. À 65 ans, cette éducatrice de jeunes enfants à la retraite n'a pas voulu quitter son quartier. Elle y a ses habitudes. « *Autant de bus qui passent ici, c'est pratique et ce n'est pas le cas dans tous les quartiers. Et puis toutes ces années, j'ai créé des liens forts avec mes voisins. J'ai vu de nombreux enfants naître et grandir. Je n'avais pas envie de recommencer à zéro autre part.* » Pourtant le bailleur social Seine-Saint-Denis Habitat, qu'elle tient à remercier ainsi que Zahra Rachdi en charge de son relogement, lui avait proposé au départ un appartement à Noisy-le-Grand. Mais Marie Félicité tenait à rester dans le quartier qui a vu grandir ses enfants. Vœu exaucé : elle a le plaisir de discuter avec beaucoup, pas tous malheureusement, de ses voisins du B5 puisqu'elle habite tout près de son ancien lieu d'habitation.

**PRENDRE SES REPÈRES  
ET DÉFAIRE LES CARTONS**  
D'ailleurs, de son balcon elle regarde

quotidiennement le B5, ce bâtiment de 10 étages. « *D'ici, je le vois. J'étais perdue au début. J'y étais très attachée. Mon fils a même filmé notre appartement, le numéro 1843, avant qu'on le quitte.* »

Hasard de la vie, elle qui habitait au deuxième étage au B5 s'est vue attribuer également un appartement au deuxième étage dans sa nouvelle résidence. Elle doit malgré tout encore prendre ses repères... et ranger les cartons. « *Avec quatre enfants, on en a des cartons. Cela s'est accumulé. On va y passer un an, je pense.* »

**UN NOUVEL IMMEUBLE  
AVEC TOUT LE CONFORT**

Marie Félicité Bikindou savoure le confort de son nouvel immeuble avec ascenseur. Un élément déterminant pour elle qui a 65 ans quand on lui a proposé cet appartement récent. Tous les jours, par habitude sans doute, elle s'arrête devant le B5. « *Le B5 a été renoué en 2005. Mais ces derniers mois, il y avait des problèmes de plomberie, d'électricité. J'allais me plaindre tous les jours parce que cela commençait à se dégrader. Il faut que je pense à prendre une photographie avant qu'il soit détruit.* »

## DES FISSURES À DÉCLARER EN MAIRIE

La météo instable de l'été a pu entraîner des fissures dans le bâti de votre habitation. Si tel est le cas, déclarez-le en mairie sans attendre.



Le sous-sol de Montfermeil est constitué principalement de glaise verte sujette à la dilatation et à la rétraction en fonction de la météo. En 2018, la succession d'un épisode très pluvieux et d'une période très sèche a été propice à l'apparition de ce phénomène et a peut-être entraîné l'apparition de fissures sur le bâti des immeubles, particulièrement visibles sur les parties les plus fragiles des habitations, comme les pignons, les fenêtres ou encore au niveau des angles. Dans ce cas, il est important et inté-

ressant de le déclarer en mairie. Selon le nombre de cas et l'ampleur du phénomène, une procédure pour demander que Montfermeil soit classée en catastrophe naturelle peut être entreprise.

### CLASSEMENT EN CATASTROPHE NATURELLE

Pour nous signaler des fissures sur votre habitation, veuillez adresser un courrier à l'attention de monsieur le maire de Montfermeil\*, photos à l'appui, en expliquant notamment le type de dommages subis et la date

de leur apparition. Une fois tous les courriers collectés, les services de la mairie transmettront à la préfecture un dossier complet permettant de débiter l'instruction de la demande de reconnaissance en catastrophe naturelle. Les services de l'État auront ainsi le maximum d'éléments pour étudier la demande de la ville.

**\*Les courriers sont à envoyer à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Montfermeil, Hôtel de ville, 7, place Jean Mermoz, 93370 Montfermeil.**

## UN RAPPEL SUR LES PERMIS DE LOUER ET DE DIVISER

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez mettre votre appartement ou pavillon, à la location. Ou alors vous souhaitez effectuer des travaux pour diviser votre bien en plusieurs locaux à usage d'habitation. Attention, vous êtes soumis depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018 à trois dispositifs de la loi Alur du 24 mars 2014. Tour d'horizon de vos obligations.

Pour louer, vous devez faire une demande d'autorisation préalable auprès de la mairie. Comptez un mois pour que votre demande soit instruite après le dépôt du dossier. Cette démarche est entièrement gratuite. L'autorisation est valable pendant deux ans.

### DEMANDER DES AUTORISATIONS PRÉALABLES

Pour déposer en mairie une demande d'autorisation préalable de mise en location (CERFA 15652\*01), rendez-vous sur le site internet de la ville, onglet « Mes démarches en ligne », rubrique « Développement urbain », puis cliquez sur « Demande d'autorisation préalable de mise en location ».

### DÉCLARER LA MISE EN LOCATION

Puis, vous disposez d'un délai de 15 jours après la signature du bail. Pour obtenir ce document, il vous

suffit de vous rendre là encore sur « Mes démarches en ligne », rubrique « Développement urbain » puis sur « Déclaration de mise en location de logement ».

### PIÈCES À FOURNIR

- **Les diagnostics obligatoires** : diagnostic des performances énergétiques, de l'électricité, diagnostic plomb et amiante, état des risques naturels et technologiques, mesurage de surface loi Boutin, diagnostic gaz
- **Le projet de bail ou le bail**
- **Le montant des charges**
- **Les plans intérieurs du logement accompagnés de photographies**
- **Le nombre d'occupants pour la déclaration.** Attention, en cas d'absence d'autorisation préalable de mise en location, vous risquez jusqu'à 15 000 € d'amende. Le défaut de déclaration de mise en location est également puni d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 5 000 €.

## « ORCHESTRE À L'ÉCOLE » PREMIERS PAS SUR SCÈNE



Le concert « Orchestre à l'école », donné le 20 décembre dernier dans la salle Édith-Piaf du Pôle structurant a permis aux jeunes musiciens de montrer l'étendue de leurs apprentissages avec en première partie, les élèves de CE2 de l'école Paul-Éluard et en seconde partie les élèves de l'Académie. Un pur moment de bonheur partagé.

**E**n première partie, les élèves de CE2 de l'école Paul-Éluard ont donné un aperçu de leurs premières acquisitions au cours des deux heures hebdomadaires dispensées par les professeurs de l'académie Robert-de-Visée dans le cadre du projet « Orchestre à l'école » qui a donné son nom à l'audition de fin d'année, proposée par l'Académie. En seconde partie de ce concert, ce sont les jeunes musiciens de l'Académie qui ont montré leur talent, en groupe ou individuellement, en présentant une œuvre à la préparation aboutie.

### PARTAGER ET S'EXPRIMER RAPIDEMENT

Ce moment artistique démontre concrètement que tout un chacun est capable de s'exprimer rapidement avec de la musique. Car, selon Stéphane Fuks, directeur de l'Académie Robert-de-Visée, « si la musique est une discipline qui demande un travail régulier, après quelques semaines d'apprentissage, tout élève est capable de jouer une œuvre aussi courte soit-elle ». D'ailleurs,

cet objectif est la raison d'être de la direction artistique de l'Académie qui prône la mise aux instruments au plus tôt de la formation. « Notre rôle premier est d'offrir à nos élèves la possibilité de s'exprimer pleinement musicalement, et ce, quelque soit le style de musique, qu'il s'agisse de classique, de jazz ou de musiques actuelles », explique encore le professeur de piano. « Nous, les enseignants, sommes avant tout des musiciens passionnés par leur art et souhaitons transmettre le plaisir

*de jouer d'un instrument, en soliste ou en ensemble devant un public. Partager... toujours ! »*

### SUR LE DEVANT DE LA SCÈNE

Ce concert, « Orchestre à l'école », est donc avant tout une audition des élèves destinée à les mettre sur le devant de la scène. Le 20 décembre dernier, les musiciens, à l'aube d'une carrière peut-être, ont donc connu un petit moment de gloire, récompensés de leur prestation par les applaudissements de la centaine de personnes venues les soutenir.



Stéphane Fuks,  
le directeur  
de l'Académie  
Robert-de-Visée.

## LA SUREXPOSITION DES ENFANTS AUX ÉCRANS EN QUESTION



« Comment l'enfant grandit avec le monde des écrans ? » Tablette, téléphone, ordinateur, télévision étaient à l'ordre du jour du débat parents organisé le 10 décembre à la crèche Les Lucioles. Des parents ont ainsi pu évoquer leurs inquiétudes et leurs interrogations sur le rapport de leurs enfants avec les écrans.

d'appliquer des horaires d'utilisation pour ne pas empiéter sur le sommeil.

### ACCOMPAGNER L'ENFANT

Le titre d'un ouvrage de Serge Tisseron, psychanalyste, *Y a-t-il un pilote dans l'image ?* a servi de conclusion à ce débat pour inciter les parents à éduquer les enfants aux écrans, « *et éviter toutes formes de manipulation* ». Chaque mois, des débats parents sont organisés à Montfermeil. Ces groupes de parole sont ouverts à tous les Montfermeillois, même si votre enfant ne fréquente pas l'une des structures de la ville.

**Rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 le lundi 14 janvier au multi-accueil « Les Lucioles » et le vendredi 18 janvier au multi-accueil « La Source » sur le thème : « Comment l'enfant perçoit-il le monde dans lequel il vit: le rapport aux autres, le jeu, la relation dans la fratrie ? »**

**P**artant de la désormais célèbre campagne de l'Éducation nationale « Apprivoiser les écrans et grandir : 3/6/9/12 ans », les deux intervenantes, Christine Cavazza, directrice du multi-accueil « La Vie en Herbe », et Agnès Allal-Rimbaud, psychologue qui accompagne les équipes de la petite enfance, ont évoqué les écrans à ces différents âges dans la construction de l'enfant.

### À CHAQUE ÂGE SES DANGERS

Pour les enfants de 0 à 3 ans, il est primordial de jouer. En effet, les

enfants apprennent en faisant. De 3 à 6 ans, un enfant doit développer un imaginaire créatif. Or les écrans, y compris les programmes éducatifs sur tablette ou les dessins animés en anglais, hypnotisent mais n'aident pas les enfants à développer leur créativité. Dès 6 ans, les parents doivent préparer leurs enfants à développer un esprit critique face aux écrans. Un moment capital pour que les jeunes gardent un œil distant face à tout ce qui est écrit, sur les réseaux sociaux notamment. Quand les enfants sont au collège, il apparaît surtout essentiel



### LA VIE EN HERBE A DÉCORÉ LE SAPIN

Les petits du point multi-accueil « La Vie en Herbe » ont décoré le sapin de l'hôtel de ville accompagnés de leurs animatrices.

## MIEUX ÉCOUTER POUR MIEUX COMPRENDRE

Les personnels des structures d'accueil « petite enfance » de la ville ont participé à une journée pédagogique le 5 décembre. Au menu : une conférence et des ateliers animés par Jean Epstein, psychosociologue.



**J**ean Epstein, psychosociologue spécialiste de la famille reconnu par ses pairs comme un expert de la petite enfance, a animé une journée pédagogique sur le thème de la bienveillance et de la bientraitance.

Les personnels des quatre structures multi-accueils de la petite enfance de la ville ont ainsi analysé leurs pratiques professionnelles. L'enjeu de cette journée pédagogique était de donner aux professionnels d'autres outils, d'autres méthodes d'évaluation des situations et de dialogue avec les parents. « *Bienveillance et bientraitance sont intimement liées.*

*Si la bientraitance passe avant tout par une compréhension du quotidien de l'enfant, celle-ci n'est possible que quand les parents sont en totale confiance. Et l'écoute bienveillante y participe »* a ainsi expliqué le psychosociologue.

### UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Ceci pour la théorie, et concrètement ? Agnès Allal-Rimbaud, psychologue, décode : « *Lorsque le parent est en confiance, qu'il ne se sent jugé en aucune façon, il devient un partenaire précieux. Car, savoir si l'enfant a bien dormi la nuit pré-*

*cédente ou s'il a eu mal aux dents ces derniers jours, permettra à nos professionnels de répondre plus justement à son besoin, en cas de pleurs par exemple. »* Elle souligne également l'importance de ces échanges dans ce contexte de travail particulier : « *Les professionnels sont sollicités sur les plans émotionnel, psychique et physique, sans cloisons étanches entre leur vie personnelle et leur vie professionnelle. Ce n'est pas toujours facile à vivre. Aussi, ils souhaitent avoir des outils pour optimiser leurs pratiques professionnelles. »*

## VERS UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

LAËTITIA et ÉLODY auxiliaires-puéricultrices au point multi-accueil « Les Lucioles »

■ Ce que j'ai entendu m'a interpellée. Mieux observer et échanger plus avec les parents, cela va me permettre d'avoir des comportements plus adaptés aux besoins des enfants. (Laëtita à droite sur la photo)



■ Je voudrais proposer de mettre en place une charte, commune à toutes les structures, afin d'offrir une qualité d'accueil et d'écoute équivalente. (Éloody, à gauche sur la photo)



CLAIRE MAZURIER directrice de la structure « Les Frimousses »

■ Cette journée était fortement attendue des équipes. Nous avons rarement l'occasion d'échanger entre nous.

Cette journée présente un double intérêt : que chacun entende la même chose et se sente reconnu dans ses problématiques professionnelles. Ce que nous avons expérimenté va apporter du bien-être au travail et, par voie de conséquence, une meilleure prise en charge des parents et des enfants.

## PLONGÉE DANS LE MONDE DE LA RADIO POUR DES JEUNES MONTFERMEILLOIS

La passion peut commencer tôt. Sept jeunes du CE2 au CM2 de l'accompagnement scolaire ont tour à tour endossé le costume de journaliste, présentateur, opérateur du son ou météorologiste lors d'un atelier radio au Salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil, mercredi 28 novembre.



Chaque année, le service Accompagnement scolaire de la ville organise une sortie au salon du livre et de la presse jeunesse à Montreuil pour quelques élèves de l'accompagnement scolaire. Au menu de cette matinée en dehors des murs : la découverte des métiers de la radio. Pour le plus grand bon-

heur d'Adam, Eden, Sékou, Néné, Amara, Maryam et Enzo des écoles Joliot-Curie, Jean-Baptiste Clément, André-Champy et Jules-Ferry.

### DES PROFESSIONNELS EN HERBE

Après vingt minutes en salle de rédaction, chacun a pris son rôle de

journaliste, de présentateur radio, de météorologiste ou d'opérateur du son très au sérieux et est passé au micro. De quoi peut-être susciter des vocations parmi ces apprentis d'un jour. Et pour clore en beauté cette matinée studieuse mais riche en découvertes : chacun est reparti avec un livre.

## Jeunesse

### REMISE DES DIPLÔMES DU BREVET



Cette année encore, le collège Pablo-Picasso a célébré la réussite au Brevet de ses anciens élèves de 3<sup>e</sup> lors d'une cérémonie de remise de diplômes jeudi 6 décembre à la salle des fêtes de Montfermeil. L'occasion pour Azzedine Saoucha, le principal du collège, de saluer la réussite de ses anciens élèves, pour Marie-Claude Huart, adjointe au maire en charge des Affaires scolaires, de leur souhaiter une pleine réussite pour la suite de leurs études et à tous ces élèves de se retrouver le temps de cette cérémonie.

## QUAND LES GÉNÉRATIONS S'APPORTENT MUTUELLEMENT

La rencontre intergénérationnelle a permis de belles rencontres et des instants de plaisirs partagés. 90 personnes ont pris un goûter en commun et réalisé des créations de Noël.



Belle rencontre intergénérationnelle le 19 décembre dernier. 90 personnes se sont retrouvées à la salle Jules-Verne à l'initiative de plusieurs associations et services de la ville.

Arrimages, la mission locale, le centre de loisirs de la police nationale, la circonscription de service social départemental, les centres de loisirs maternels Christiane-Coulon et Jules-Ferry, les centres de loisirs primaires et maternels Jules-Verne ainsi que les Petits Frères des Pauvres et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont permis à des enfants, des familles et des personnes âgées de se retrouver pour un moment fort de convivialité autour d'un goûter.

Ensemble, ils ont confectionné des décorations, des guirlandes de Noël et de petits cadeaux qui ont été offerts lors du déjeuner festif, lui aussi, intergénérationnel, du 28 décembre.

### SORTIR DE L'ISOLEMENT

Dorothee Dendeleux rappelle le but premier de ces actions : « *Les personnes âgées ont besoin d'être entourées. Certaines d'entre elles ne voient parfois que leur aide à domicile ou les agents du CCAS. Avec ces rencontres, des liens se créent. Des sympathies se nouent entre Montfermeillois et la magie de la solidarité opérant, les personnes âgées et celles fragilisées sortent de l'isolement.* » Ces actions menées en

partenariat permettent de mobiliser plus de moyens et d'énergie pour plus de petits bonheurs partagés.

### UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS

Dans cette esprit de solidarité et de temps de partage et afin de pallier à l'isolement des personnes et des familles tout au long de l'année, le CCAS met en place un programme mensuel de plusieurs activités dédiées à tous les Montfermeillois. Le transport est gratuit sur simple demande. Ci-dessous, les activités du mois de janvier.

**Renseignements et inscription :**  
CCAS , 1 bis, impasse Agard,  
93370 Montfermeil,  
01 41 70 70 64

### En JANVIER avec le CCAS

Transport gratuit. Activités dédiées à tous les Montfermeillois. Inscription au 01 41 70 70 64

Déjeuner	mardi 15	12 h - 14 h 30	Resto du marché Les Coudreaux	13,50 €
Cinéma Jacques-Tati	jeudi 17	14 h - 16 h	Tremblay-en-France	5 €
Jeux de société & goûter	lundi 21	14 h - 17 h	Salle ARPAVIE, 2, rue de la Tuilerie	gratuit
Atelier créatif & goûter	mardi 22	14 h - 17 h	Médiathèque du Petit Prince	gratuit
Atelier tricot	mercredi 23	14 h 30 - 17 h 30	Médiathèque du Petit Prince	gratuit
Atelier créatif & goûter	vendredi 25	14 h - 17 h	Salle ARPAVIE, 2, rue de la Tuilerie	gratuit

### En FÉVRIER avec le CCAS

Transport gratuit. Activités dédiées à tous les Montfermeillois. Inscription au 01 41 70 70 64

Jeux de société & goûter	lundi 4	14 h à 17 h	Salle ARPAVIE, 2, rue de la Tuilerie	gratuit
Fête de la Chandeleur	jeudi 7	14 h à 17 h	Les Ormes, 13, place Jean-Mermoz	gratuit
Thé dansant	jeudi 14	14 h 30 - 18 h	Salle des fêtes, place des Marguerites	5 €

## DES COLIS GASTRONOMIQUES OFFERTS AUX AÎNÉS



« *Bonjour, comment allez-vous ?* » Juliette Balland, conseillère municipale déléguée aux Sports, a distribué les colis de Noël aux personnes âgées. Michel et Yvonne Premat étaient heureux de recevoir ce colis gastronomique et cette visite où ils ont pu échanger quelques nouvelles. Comme tous les ans, le Centre com-

munal d'action sociale avait organisé la distribution de 136 colis simples et de 39 colis doubles destinés aux couples. Les pensionnaires des Ormes et d'ARPAVIE ont reçu également un colis.

Cette petite attention fait chaud aux cœurs des visités autant qu'aux dévoués visiteurs.

**MUTUELLE**  
**COMMUNALE**



N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour demander un devis au conseiller référent de la mutuelle communale. Tous les Montfermeillois peuvent en bénéficier.

**Permanences : mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15 au 47 bis, rue Henri-Barbusse. Contact : 06 62 84 25 89 ou rochefort@lamutuellecommunale.fr Plus d'informations sur www.lamutuellecommunale.com**

**SOLIDARITÉS**

**ACTIONS**

**SOCIALES**

Retrouvez sur le site internet de la ville l'ensemble des informations de solidarité et d'actions sociales.

**www.ville-montfermeil.fr, onglet « Mon quotidien », Rubrique « Solidarité et actions sociales ».**



## DANSEZ POUR LA SAINT-VALENTIN

Un rendez-vous que ne manqueraient sous aucun prétexte les passionnés de danse. Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) invite tous les amateurs de la piste de danse au thé dansant du 14 février. Moment de partage et de détente, le thé dansant permet à chacun de danser, de goûter et de profiter d'une animation musicale. Notez également dès à présent dans votre calendrier le prochain après-midi de danse qui est prévu le 18 avril.

Rendez-vous de 14 h 30 à 18 heures à la salle des fêtes de Franceville, place des Marguerites.

**Inscription 8 jours auparavant au CCAS, 1bis, Impasse Agard, ou par téléphone au 01 41 70 70 64. Tarif : 5€**

## DONS DU SANG 2019 : RENDEZ-VOUS À LA SALLE DES FÊTES

En raison des travaux d'aménagement du futur guichet unique en cours à l'hôtel de ville, le service Santé déménage provisoirement au point multi-accueil Les Lucioles et le don du sang de l'année 2019 aura lieu à la salle des fêtes, place des Marguerites.



Cette année encore, Montfermeil s'associe au don du sang et organise trois collectes avec l'association pour le don de sang bénévole, en partenariat avec l'Établissement Français du Sang. Mais attention ! En 2019, en raison des travaux en cours à l'hôtel de ville en vue du guichet unique (lire page 9), le don du sang se tiendra à la salle

des fêtes, place des Marguerites. De plus, cette année, les horaires changent : uniquement de 14 h 30 à 19 h 30.

### RESTEZ MOBILISÉS !

Toutefois, gageons que les Montfermeillois resteront mobilisés. Car au-delà de l'acte généreux et solidaire, donner son sang permet de

sauver des vies. Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... Les besoins en produits sanguins quotidiens ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années. Cet acte volontaire et bénévole est donc précieux.

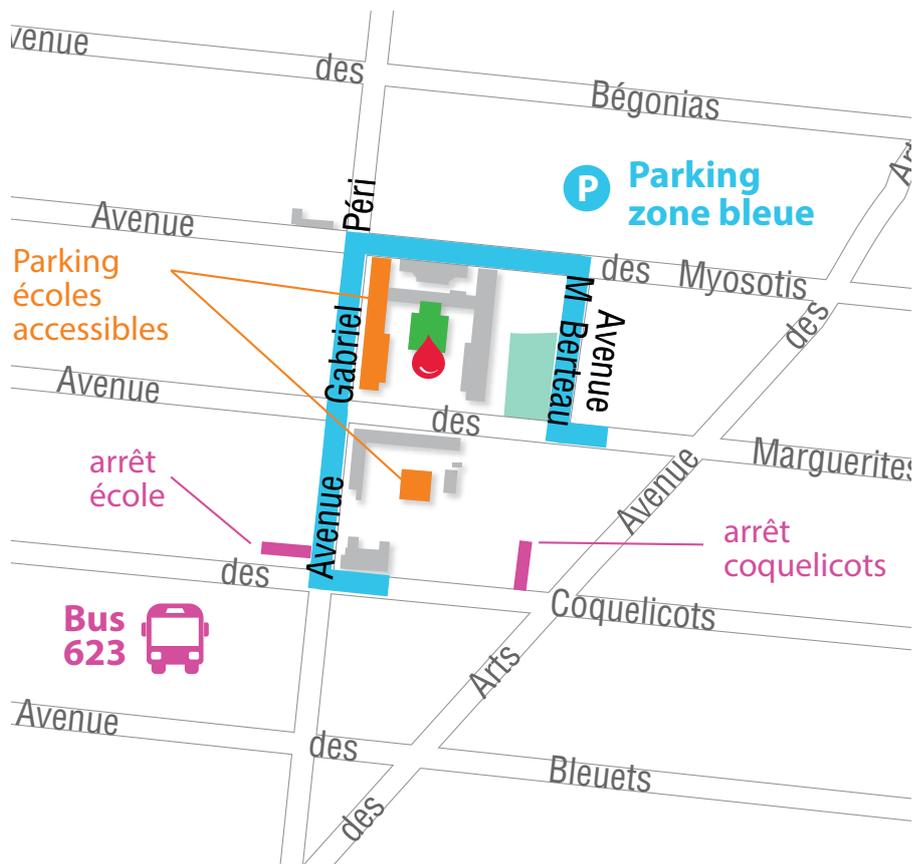
### EN 2019

En 2019, les dons du sang auront lieu à la salle des fêtes, place des Marguerites, de 14 h 30 à 19 h 30 :

- le mercredi 16 janvier ;
- le mercredi 26 juin ;
- le mercredi 9 octobre.

### INFOS PRATIQUES

- Parking en zone bleue
- Parking des écoles maternelles et élémentaires Jules-Ferry sont accessibles
- Ligne de bus 623, arrêt Écoles et Coquelicot.



## UNE SEMAINE POUR CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL



L'association « Crée ton avenir ! France » accompagne les jeunes collégiens dans l'élaboration de leur projet d'orientation. Au programme : des activités pédagogiques et ludo-éducatives pour découvrir le monde professionnel et ses secteurs d'activités.

L'association « Crée ton avenir ! - France », engagée dans l'accompagnement des jeunes dans la construction de leur orientation professionnelle, a investi le Pôle structurant du 26 au 30 novembre. Quatorze jeunes de 3<sup>e</sup> du collège Picasso ont ainsi pu participer au programme « Stages en main TPE/TME – Découvre ton territoire ! » animé par Baya, chef de

projet au sein de l'association. Cette semaine étant centrée sur les élèves en fin de cycle au collège. En effet, un élève de 3<sup>e</sup> doit effectuer un stage.

### CASSER LES IDÉES PRÉCONÇUES

« Ils prennent des stages par défaut. Nous voulons qu'ils choisissent. Et pour choisir, il faut savoir ce que l'on veut faire, s'informer sur ce qui

se fait, explorer l'environnement, les formations, et se préparer. Un projet professionnel, ce sont toutes ces étapes. Or à leur âge, cela semble être une montagne. Nous devons travailler étape par étape », détaille Baya. Karim veut devenir ambulancier. Ses camarades : plombier ou encore pompier. Baya doit beaucoup dialoguer pour faire comprendre à chacun de ses interlocuteurs qu'il a de la valeur, que ce n'est pas parce qu'il n'est pas bon à l'école qu'il est bête. « Chacun a des compétences primaires – créativité, persévérance, confiance en soi, sens de la communication, certaines sont d'ailleurs plus développées que d'autres. »

## LA GENDARMERIE RECRUTE

Jusqu'au 18 janvier, la gendarmerie recrute et forme ses futurs effectifs dans cinq spécialités : administration et gestion du personnel, gestion logistique et financière, affaires immobilières, restauration collective, auto-engin-blindé. Demandeurs d'emploi, étudiants ou pour changer de perspectives professionnelles, voici une occasion de rejoindre un corps de l'armée française. Accessible sur concours, une formation rémunérée, militaire et professionnalisante, de six à neuf mois et donne lieu à une affectation que le candidat choisit en fonction de son classement de fin de formation. D'autres concours s'ouvrent au

14 février. Inscriptions sur [legendarmerierecrute.fr](http://legendarmerierecrute.fr)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- être de nationalité française ;
- être âgé de 17 ans au moins et de 35 ans maximum au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de sélection ;
- être de nationalité française ;
- être apte physiquement ;
- être titulaire du baccalauréat pour les candidats civils ;
- être adjoint volontaire titulaire du DGA ou adjoint de sécurité en activité pour les gendarmes (voir conditions spécifiques sur [legendarmerierecrute.fr](http://legendarmerierecrute.fr) ;
- avoir effectué la JAPD ou la JDC.

## DANS LES COULISSES

### DU 14<sup>E</sup> DÉFILÉ

## CULTURES & CRÉATION

« *De la connaissance vient la reconnaissance.* » Et pour connaître une autre culture que la sienne, quel meilleur moyen que d'aller à sa rencontre ? Le 14<sup>e</sup> Défilé Cultures & Création se tiendra le 9 février 2019 au gymnase Colette-Besson. Au fil des années, le défilé est devenu un rendez-vous incontournable de la mode, relayé médiatiquement à travers plusieurs pays du monde comme le Pakistan et le Cameroun. Une quarantaine de créateurs amateurs, une dizaine de jeunes talents et une douzaine de créateurs en catégorie honneur concourent à la réussite de l'événement qui attire chaque année plus de mille personnes. Un succès qui ne doit sa réussite qu'à une préparation aussi minutieuse qu'un point de couture. Lever de rideau sur l'organisation d'un événement sur-mesure...



Nathalie Nguyen  
pilote du Défilé

**J - 1 an** ● La date du défilé est fixée un an à l'avance, lors d'une commission réunissant l'élue à la Culture Catherine Carrara, la responsable du service Culturel, la « pilote » du défilé, Nathalie Nguyen, et le metteur en scène, Glenn Mather. Lors de cette réunion, plusieurs thèmes sont préparés et soumis à l'arbitrage du maire.

**J - 7 mois** ● Le thème retenu est annoncé en primeur aux créateurs qui ont participé au défilé précédent et à Olivier Théophile, responsable du partenariat LVMH. Nathalie Nguyen : « *Nous tenons à la faveur*

*de cette avant-première. C'est un gage de considération et de respect pour le travail effectué bénévolement par ces créateurs. Par ailleurs, j'informe immédiatement Olivier Théophile car je travaillerai de concert avec lui tout au long de l'année.* »

**J - 6 mois** ● Le thème est annoncé au grand public dans le magazine municipal et les réseaux sociaux. Les inscriptions sont également ouvertes. Les services Culturel et Politique de la ville travaillent de concert pour solliciter des créateurs amateurs à travers toute la ville. Des

**LE DÉFILÉ**

**EN BREF**

**L'Art et la mode**

Le thème 2019 porte sur des courants artistiques : abstraction, cubisme, *pop art*, surréalisme, *street art*.

**Save the date**

samedi 9 février 2019, 20 heures

**Lieu**

Gymnase Colette-Besson,  
1, boulevard de l'Europe

**Tarif**

5 €

**1<sup>re</sup> partie**

Défilé des costumes et des vêtements traditionnels d'un pays

**2<sup>e</sup> partie**

Défilé des modèles thématiques

**Infos pratiques**

Buvette sur place

Billetterie unique le samedi  
26 janvier 2019 de 9 h 30 à 13 h  
au service Culturel, au Domaine  
Formigé, 1, boulevard Hardy

**Attention : pas de billetterie  
le jour J**

écoles d'art et de mode sont également incitées à motiver de jeunes talents à participer.

**J - 6 mois à J - 4 mois** ● C'est le temps de la médiation et du coaching. Les participants de la catégorie amateurs, peu habitués des démarches de création, sont accompagnés. Le thème leur est expliqué en détail et des pistes d'exploration sont, au besoin, étudiées avec eux, ce qui offre la possibilité d'aborder quelques notions d'histoire de l'art. De leur côté, les jeunes talents sont soutenus et accompagnés dans la formalisation de leurs projets. Des

bénévoles, Nathalie Codani, créatrice de bijoux, et Bénédicte Poirier, couturière, apportent leurs conseils. « *C'est une période très intense et très enrichissante pour nous. Il faut faire preuve de patience et de retenue pour guider sans imposer, soutenir sans bousculer. La création prend du temps et il faut respecter le rythme de chacun. En retour, les participants nous apportent leur sens créatif et leur talent. Nous les encourageons mais au final, ce sont bien eux qui nous éblouissent !* » s'enthousiasme Nathalie Nguyen.

**De J - 5 mois à J - 3 mois** ● De nom-

breux prestataires sont contactés : demande de devis, réservation de matériel, organisation de la sécurité avec la police municipale, commandes de denrées alimentaires. Les cadeaux de bienvenue sont également commandés, ainsi que les trophées, les badges, la billetterie, etc.

**J - 3 mois** ● Les dossiers d'inscription sont clos. Il faut dorénavant les contrôler. Entre deux à trois semaines sont nécessaires pour cette seule étape. Il s'agit de vérifier la conformité des documents demandés et que chaque créateur a prévu de présenter au moins un costume

**UNE ÉQUIPE D'ACCUEIL  
RENFORCÉE  
DE FUTURS PROFESSIONNELS**



Jacqueline Ferreira  
chef de cabinet

**J - 4 semaines** ● Jacqueline Ferreira, chef de cabinet du maire, briefe également les étudiants en première année de bac professionnel Accueil Relation Clients et Usagers du lycée Alfred-Nobel de Clichy-sous-bois qui s'occuperont d'accueillir les personnalités le jour J : « *Ceux qui le souhaitent pourront venir prêter main forte pour la mise en place de la salle. Puis, dès 18 h 30, nous accueillerons les 160 personnalités et les dirigerons vers le cocktail d'accueil puis vers leurs places dans le gymnase. Les journalistes vers le carré presse,*

*et les personnalités de LVMH, les élus et autres représentants de pays. Puis, à nouveau lors de l'entracte vers 21 h 30.* » Pour ces étudiants, ce sera une première expérience professionnelle. Lauren est heureuse car elle a envie « *de travailler dans l'événementiel* ». Yazid témoigne : « *C'est un grand événement, c'est une chance d'y participer* ». Inès conclut avec un grand sourire : « *Nous allons découvrir de nouvelles cultures !* »

## EXPO DU DÉFILÉ

2018

Une exposition des photographies du Défilé Cultures & Création 2018 est proposée du 8 janvier au 13 février au Pôle structurant et au Domaine Formigé. Entrée libre.



traditionnel du pays de son choix ainsi qu'une création sur le thème imposé. Enfin, chaque participant doit présenter ses mannequins. Ces derniers ont également déposé un dossier.

**J - 2 mois** ● Une réunion avec tous les participants, organisateurs, créateurs, mannequins, metteur en scène, techniciens, permet d'effectuer les derniers réglages (lire encadré). Le dossier de presse est envoyé et les relais médiatiques sollicités. La campagne de communication s'affiche dans la ville et sur les réseaux sociaux. La presse est invitée.

**J - 4 semaines** ● La tension monte d'un cran. Durant ce dernier mois, des ateliers hebdomadaires sont animés par la princesse Esther Kamatari. Ambassadrice de la maison Guerlain, cet ancien mannequin transmet son savoir aux stars d'un soir en leur apprenant à marcher comme des professionnels. Enfin, une mise en situation de jury est organisée pour l'ensemble des par-

ticipants. En parallèle, Jacqueline Ferreira, chef de cabinet du maire, s'occupe d'envoyer les invitations aux consuls et ambassadeurs des pays représentés lors de la partie « tradition » du défilé (lire encadré).

**J - 7 jours** ● Les jeunes talents présentent leurs projets au jury, au siège de LVMH, à Paris. C'est un moment-clé où les créateurs reçoivent des conseils de professionnels. Pour les plus talentueux, c'est l'occasion d'être repérés également.

**H - 6 h jusqu'à 18 h** ● Les participants et les VIP sont accueillis.

**H - 5 heures** ● Les créateurs arrivent avec leur staff et prennent possession des loges. Ils préparent leurs créations. Les mannequins passent au maquillage et sont photographiés.

**H - 30 minutes** ● Accueil du public.

**L'heure H** ● Le spectacle commence. Le spectacle commence...

## CÔTÉ TECHNIQUE : UNE SEMAINE DE PRÉPARATION

■ **J - 2 mois** ● L'aventure commence lors d'un premier rendez-vous avec le metteur en scène. Ce dernier expose ses idées et ses besoins techniques et le responsable de l'équipe technique du Soutien/Logistique, Franck Rouzaud, évalue les faisabilités en prenant en compte les questions de sécurité et de matériel. Écrans de cinéma, vidéoprojecteur, régie, praticables\*, etc. « *Ce moment est rodé maintenant. Nous travaillons avec Glenn Mather depuis le premier défilé. Nous nous connaissons bien et cette étape est vite bouclée* », explique le technicien.

■ **J - 5 jours** ● Le reste de l'équipe entre en scène. Ce qui n'est encore qu'un « simple » gymnase va être transfiguré : aménagements électriques, mise en place du matériel scénique, installation de loges éphémères, du studio maquillage, montage des rideaux, de la scène elle-même, de la salle, des espaces d'accueil et des VIP.



Une semaine d'installation est belle et bien nécessaire.

■ **Jour J** ● La veille, tout est prêt pour les répétitions. Le site du défilé a revêtu ses plus beaux appareils, pour autant, nos hommes de terrain seront présents pendant toute la durée de l'événement : « *Nous courrons toute la journée pour pallier à tous les petits problèmes d'intendance. Du café à préparer, une prise manquante, un rideau qui se décroche, de*

*mini-soucis surviennent inévitablement et sont à régler immédiatement* », détaille Éric Guillosoy, l'électricien. La tension ne retombera que tard dans la nuit. L'équipe s'occupera alors de commencer à démonter l'ensemble, pour que dès le début de la semaine suivante, plus rien n'y paraisse...

\* Un praticable est une construction démontable.



## ANIM'ACTION AU « CINÉMA DE QUARTIER »

La médiathèque se transforme pour un temps en cinéma de quartier. Découvrez en famille une programmation dédiée à tous les cinéphiles en herbe avec deux séances de cinéma d'animation sur le thème de la nature.

Pour prolonger ce plaisir cinématographique, la médiathèque accueillera, du 12 au 29 mars, l'exposition « Nature surnaturelle, paysages fantastiques du cinéma d'animation » de la galerie Miyu, qui retrace la capacité du cinéma d'animation à créer des univers naturels merveilleux.

■ Samedi 16 février à 15 h, *Le chien du Tibet*, long métrage d'animation de Masayuki Kojima, dès 6 ans

■ Samedi 23 mars à 16 h, *Impression de montagne et d'eau et autres histoires*, 7 courts métrages d'animation, dès 4 ans.

■ Du 12 au 29 mars. Exposition « Nature surnaturelle, paysages fantastiques du cinéma d'animation » de la Galerie Miyu. Tous publics.

**Réservation à la médiathèque du Petit Prince, 1, boulevard Hardy, au 01 41 70 10 70 ou par mail à [mediatheque@ville-montfermeil.fr](mailto:mediatheque@ville-montfermeil.fr)**

## SAVE THE DATE

POUR LE

CONCOURS PHOTO



La 3<sup>e</sup> édition du concours photo organisé par la ville de Montfermeil aura lieu du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2019. Cette édition portera sur le thème « Rires et sourires ».

**Renseignements auprès du service Culturel, 1, boulevard Hardy, 01 41 70 10 60. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, [culture@ville-montfermeil.fr](mailto:culture@ville-montfermeil.fr).**

## LE NOUVEAU

GUIDE CULTUREL

EST SORTI

Le nouveau guide culturel est sorti ! Retrouvez la brochure dans votre boîte à lettres ou sur le site internet de la ville [www.ville-montfermeil.fr/Mes loisirs/Culture](http://www.ville-montfermeil.fr/Mes%20loisirs/Culture)

## ATELIER COUTURE À LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque organise des ateliers au moins une fois par mois autour d'une thématique. Samedi 24 novembre, Idalina, Lætitia et Élodie, usagères de la médiathèque, se sont proposées pour animer un atelier couture. Elles qui savent

parfaitement manier les fils et les aiguilles ont souhaité aider d'autres Montfermeillois moins à l'aise avec des machines à coudre. Une façon sympathique de créer du lien.



## ACHAT ET VENTE DE BIENS IMMOBILIERS



RSAC : 843 144 734 - BOBIGNY



**Sonia POP**  
Conseillère en immobilier  
à MONTFERMEIL  
**06 50 54 40 72**  
sonia.pop@capifrance.fr

**RIGUEUR, RELATIONNEL ET DYNAMISME  
SONT LES 3 RAISONS DE ME FAIRE CONFIANCE !**

www.capifrance.fr



**7 JOURS / 7 24 HEURES / 24**

**01 45 09 15 15**

Consultations • Hospitalisations  
Rééducations • Dialyses • Radiothérapie



CONSTRUCTION - RÉNOVATION - BÂTIMENT INDUSTRIEL - VRD

30 à 34 avenue des Hortensias  
**93370 MONTFERMEIL**  
**Tél. : 01 43 88 80 09**  
E-mail : sm.t@wanadoo.fr

## STÉ **Les Quatre Saisons**

Créations

Entretiens de Parcs et Jardins

Clôture - Élagage - Abattage



**Pascal CHAILLOU**, Gérant

80, Avenue des Verveines - 93370 MONTFERMEIL  
Tél. : 01 43 88 15 11 - Port. : 06 82 31 76 58  
les.4.saisons.paysagiste@gmail.com

## BESOIN D'AIDE À DOMICILE ?



- Aide à la toilette et aux repas
- Garde de jour et itinérante de nuit
- Lever - Coucher - Change
- Promenades
- Travaux ménagers
- Coucher tardif (après 21h)  
et lever précoce (avant 7h00)
- Portage des repas

Possibilité de règlement en chèques ADPA émis par  
le conseil général, en CESU pré-financés, par la MDPH.  
Déduction fiscale jusqu'à 50%

Permanence téléphonique **7 jours sur 7, 24h/24**  
Prestations personnalisées et prise en charge rapide

**Prestations effectuées sur :**

- Rosny-sous-Bois • Bagnolet • Bondy • Coubron • Gagny • Gournay-sur-Marne
- Le Pré-Saint-Gervais • Le Raincy • Les Lilas • Les Pavillons-sous-Bois
- Livry-Gargan • Montfermeil • Montreuil • Neuilly-Plaisance • Neuilly-sur-Marne
- Noisy-le-Grand • Noisy-le-Sec • Pantin • Romainville • Villemomble



AGRÈMENT QUALITÉ PRÉFECTORAL

L'ASSISTANCE D'UN PROFESSIONNEL,  
ÇA CHANGE TOUT...

WWW.ADHAPSERVICES.FR

Adhap Services® - 216, rue du Général Leclerc  
93110 Rosny-sous-Bois  
adhap93a@adhapservices.eu  
Tél. : **01 56 63 09 35**



## ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BÂTIMENT

Rui DA SILVA

Etude • Conseil  
Réalisation / Neuf et rénovation

4/6, rue Marcel Dassault - ZAC de Vaucanson  
93370 MONTFERMEIL

**01 43 30 20 06**

Fax : 01 43 32 88 18  
dasilva.com@wanadoo.fr

## CRÉATION EN COURS : LA DEUXIÈME ÉDITION EST CLÔTURÉE

150 artistes ont été accueillis en résidence pour la 2<sup>e</sup> session de Création en cours des Ateliers Médicis. En janvier, la 3<sup>e</sup> accueille Hugo Caillaud qui travaillera avec les élèves de CM1 de l'école André-Champy sur un projet de film en images de synthèse.



Une cinquantaine d'artistes ont assisté à la journée de clôture de l'édition 2018 de Création en cours le 10 décembre aux Ateliers Médicis. Pour la deuxième année consécutive, les Ateliers Médicis ont accueilli des artistes en résidence, 150 pour cette session de janvier à juin 2018.

Dans le cadre du programme financé par le ministère de la Culture, Création en cours, des artistes bénéficient pendant un semestre de l'aide des professionnels des Ateliers Médicis. « *Quatre personnes à temps plein planchent toute l'année sur l'insertion des jeunes artistes. La moyenne d'âge de cette session est de 28 ans. On travaille avec eux sur leur projet. C'est une façon pour les Ateliers Médicis de les accompagner*

au début de leur carrière », détaille Renan Benyamina, directeur délégué de la structure.

### TRANSMISSION AUX ÉLÈVES DU CYCLE 3

Le ministère de l'Éducation nationale est également partie prenante de ce dispositif national : les participants doivent en effet, au cours de leur résidence, intervenir en milieu scolaire auprès d'enfants de CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>. L'occasion pour les résidents de faire découvrir et partager leur art dans le territoire aux élèves du cycle 3.

**Renseignements : Ateliers Médicis, 4, allée Françoise-N'Guyen, 93 390 Clichy-sous-Bois, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h ou par téléphone au 01 58 31 11 00.**

### PROCESSUS

### DE SÉLECTION

### DES CANDIDATURES

Pour participer à une prochaine session de Création en cours des Ateliers Médicis, il faut répondre à l'appel à candidatures, entre début juin et mi-juillet. La première semaine d'octobre, un jury composé d'artistes, de représentants des Ateliers Médicis, des ministères de la Culture et de l'Éducation nationale sélectionne les artistes qui entreront en résidence au premier semestre de l'année suivante. À savoir : l'objectif du jury est de veiller à présenter un large éventail de disciplines artistiques à chaque édition.

## UN ARTISTE EN VISITE À CHAMPY

■ Dans le cadre de Création en cours (lire ci-dessus), l'artiste Hugo Caillaud, interviendra chaque semaine jusqu'en juin dans deux classes de CM1 de l'école élémentaire André-Champy. Ce jeune artiste de Montreuil, seulement âgé de 18 ans, ambitionne de réaliser avec les artistes en herbe un film en images de synthèse (en 3D). À partir d'un personnage fictif nommé F, en référence au mythe amérindien *Le Fripon divin*, Hugo Caillaud va interroger la notion du corps. Dans un premier temps, la visualisation de documentaires animaliers permettra à l'artiste d'engager la discussion avec les enfants afin de réaliser

par la suite un bestiaire qui pourra prendre plusieurs formes (dessins, sculptures, modélisation en 3D). Lors d'un autre atelier, les élèves créeront un répertoire de gestes au contact de danseurs contemporains. Ce corpus pourra être filmé : ainsi les enfants apprendront à manier la caméra. Les élèves seront également amenés à incarner leurs propres personnages dans le film *via la motion capture*. Étape d'après : la sonorisation des mouvements avec l'enregistrement des bruitages.

■ **Le travail réalisé par les enfants et le plasticien sera présenté aux familles en fin de cycle.**

# RENDEZ-VOUS

## Exposition



ZOOM SUR LE DÉFILÉ  
**CULTURES  
& CRÉATION**

Du 8 janvier au 13 février 2019

### ENTRÉE LIBRE

Pôle structurant - 55-63, boulevard Bargue  
Lundi-vendredi : 9h-20h - Samedi : 9h-15h

Domaine Formigé - 1, boulevard Hardy  
Lundi-vendredi : 9h-12h et 14h-17 (16h45 le vendredi)



DU 8 JANVIER  
AU 13 FÉVRIER

### ZOOM SUR LE DÉFILÉ CULTURES ET CRÉATION

Exposition photo (lire p. 30)  
sur les éditions précédentes du défilé  
au Pôle structurant, 55-63, boulevard  
Bargue, du lundi au vendredi, de 9 h  
à 20 h et le samedi de 9 h à 15 h. Domaine  
Formigé, 1, boulevard Hardy, du lundi  
au vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h  
(16 h 45 le vendredi). Entrée gratuite.  
Découvrez les mannequins d'un soir  
sublimant les tenues des créateurs  
amateurs, professionnels et des jeunes  
talents.

19 JANVIER

### ATELIER PARTICIPATIF

Atelier de crochet participatif à la

médiathèque du Petit Prince,  
1, boulevard Hardy. Gratuit sur  
réservation sur place, par téléphone  
au 01 41 70 10 70 ou par mail à  
[mediatheque@ville-montfermeil.fr](mailto:mediatheque@ville-montfermeil.fr)  
La médiathèque propose un moment  
d'échange et de partage de savoir-faire  
avec cet atelier participatif autour  
du crochet !

Vous aimez ou avez toujours voulu  
apprendre le crochet ? Venez partager  
un moment convivial lors de cet atelier  
ouvert à tous. Dès 12 ans.

2 FÉVRIER

### ATELIER PARTICIPATIF

Atelier de danse participatif à la  
médiathèque du Petit Prince,  
1, boulevard Hardy. Gratuit sur  
réservation sur place, par téléphone



au 01 41 70 10 70 ou par mail à  
[mediatheque@ville-montfermeil.fr](mailto:mediatheque@ville-montfermeil.fr)  
Vous aimez ou vous avez toujours voulu  
apprendre la danse *hip-hop* ou le *break  
dance* ? Venez partager un moment  
convivial lors de cet atelier ouvert à tous.

23 JANVIER

AU 29 MARS

### ANIM'ACTION

La médiathèque propose une  
programmation pour tous les cinéphiles

en herbe (lire p. 31). Gratuit sur réservation sur place, à la médiathèque du Petit Prince, 1, boulevard Hardy par téléphone au 01 41 70 10 70 ou par mail à [mediatheque@ville-montfermeil.fr](mailto:mediatheque@ville-montfermeil.fr)

## 9 FÉVRIER DÉFILÉ CULTURES & CRÉATION

Le défilé revient pour la 14<sup>e</sup> édition !  
Billetterie unique : samedi 26 janvier de 9 h 30 à 13 h au Domaine Formigé, 1, boulevard Hardy Pas de billetterie le jour du défilé.

1<sup>re</sup> partie : défilé des costumes et vêtements traditionnels représentant une culture, un pays ou une région.  
2<sup>e</sup> partie : défilé des modèles originaux traitant du thème de l'année : « l'art et la mode », inspiré par le cubisme, l'art abstrait, le surréalisme, le *pop art* et le *street art* (lire p. 28).

## 16 FÉVRIER ENCORE UN INSTANT

*Encore un instant*, pièce de théâtre mise en scène par Bernard Murat, avec Michèle Laroque, François Berléand et Lionel Abelanski, au Théâtre Edouard-VII, à Paris. 60 €. Règlement de 20€ à la réservation et solde 15 jours avant la sortie. Durée : 1 h 30. Renseignements, service Culturel, Domaine Formigé, 1, boulevard Hardy, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15 (16 h 45 le vendredi). Fermé le mardi après-midi. Tél. 01 41 70 10 60.



En amour, il est des miracles qu'on ne peut expliquer. Même après trente ans de mariage, Suzanne et Julien sont toujours fous amoureux l'un de l'autre. Un couple complice et heureux. Suzanne

est une actrice adulée du public. Une adoration qui, parfois, va jusqu'au fétichisme de son jeune locataire Simon. Pour son retour sur les planches, elle hésite à jouer dans la nouvelle pièce de Max (Lionel Abelanski), spécialement écrite pour elle. Ce que veut Suzanne, c'est être seule, encore un instant, avec Julien. Julien qu'elle aime et qui l'aime, Julien qui râle et qui rit, Julien qui vit mais que personne ne voit ni n'entend. Sauf Suzanne...

## DU 19 FÉVRIER AU 9 MARS

### EXPOSITION RONNIE JIANG

A l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le service Culturel présente une exposition de portraits de femmes de l'artiste montfermeilloise Ronnie Jiang au Pôle structurant, 55-63, boulevard Bargue. Du lundi au vendredi, de 9 h à 20 h et le samedi de 9 h à 15 h. Vernissage le vendredi 8 mars 2019 à 17 h. Entrée gratuite.



## DU 23 FÉVRIER AU 15 MAI

### LES HEURES DU CONTE BÉBÉ

La médiathèque propose plusieurs séances pour l'heure du conte bébé, animée par Fadila Hammoumi. Gratuit, sur réservation sur place à la médiathèque, 1, boulevard Hardy, par téléphone au 01 41 70 10 70 ou par mail à [mediatheque@ville-montfermeil.fr](mailto:mediatheque@ville-montfermeil.fr). De courtes histoires sont proposées durant la première demi-heure sous la forme de comptines accompagnées en musique par les enfants, lectures de *kamishibai*, premières notions documentaires... La demi-heure suivante est consacrée à un temps de partage parent/enfant autour du livre.



Samedi 23 février, mercredi 13 mars, samedi 13 avril et mercredi 15 mai à 10 h. Activités pour les enfants âgés de 1 à 4 ans accompagnés de leur famille : parents, grand-parents, nourrices, frères et sœurs... sont tous les bienvenus !

## 13 MARS LES BRUITS DU NOIR



Spectacle jeune public à la salle des fêtes, place des Marguerites. Tarif : 3 €. Durée : 45 min.

Avec humour et poésie, *Les Bruits du Noir* portent un regard sur les peurs qui surviennent dans l'obscurité, et en particulier celles provoquées par des bruits que notre perception subjective transforme en monstres effrayants...

## 10 AU 25 MAI 2019 CONCOURS PHOTO

Exposition de photos de la 3<sup>e</sup> édition du concours organisée par la Ville, sur le thème « Rires et sourires » (lire p.29) au Pôle structurant au 55-63, boulevard Bargue. Renseignements, service Culturel, Domaine Formigé, 1, boulevard Hardy, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 15 (16 h 45 le vendredi). Fermé le mardi après-midi. Tél. 01 41 70 10 60.



**Intermarché**  
SUPER

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

*Bonne année 2019*

Route de Montfermeil  
ZAC Plain - Champs - 77500 CHELLES  
Tél. : 01 60 20 90 90

STATION 24h/24

Ouvert le lundi de 10h à 19h30  
Du mardi au samedi de 9h à 19h30  
Et le dimanche de 9h à 12h30



**DL PEINTURE**  
Peinture Décoration Ravalement  
Carrelage et Petite Maçonnerie

Plus de 20 ans d'expériences

Zac de Vaucanson 7 rue Henri Pescarolo  
93370 Montfermeil  
Tél : 01 43 32 04 37 / Fax : 01 43 32 04 70  
e-mail : dlpeinture@aol.com



Une écoute attentive, un engagement total



50% de réduction fiscale\*

**axeo**  
SERVICES  
Particuliers & Professionnels

**Entretien du domicile**  
Ménage, repassage, nettoyage du linge, lavage des vitres, etc.

**Autonomie & mobilité\*\***  
Aide au lever, au coucher, à l'hygiène, gardes personnalisées actives, promenades et accompagnements aux rendez-vous extérieurs, etc.

**Aide aux repas\*\***  
Aide à la préparation et à la prise de repas, portage de repas, courses, etc.

**Sécurité & Assistance**  
Téléassistance, etc.

montfermeil@axeoservices.fr  
www.axeoservices.fr

**01 45 09 88 51**

\* Montant de la réduction de 50% est plafonné à 1000€ par foyer fiscal. \*\* Aide à domicile et accompagnement de personnes âgées ou handicapées. Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 45 09 88 51.

Société indépendante membre du réseau AXEO Services, une marque de La Poste

**EURL PATRICK BRIMBEUF**  
**ASSAINISSEMENT**

CONFORMITÉ ASSAINISSEMENT E.U / E.P  
CRÉATION DE REGARD, DE PUISARD  
POSE DE CLAPET ANTI-RETOUR

RECHERCHE ET INSPECTION  
DES CANALISATIONS PAR CAMÉRA



**01 45 09 31 98**  
**06 18 05 03 72**

114, avenue des Mésanges  
93370 MONTFERMEIL  
[brimbeufp@wanadoo.fr](mailto:brimbeufp@wanadoo.fr)

**VINCENT**  
SARL

MAÇONNERIE • CARRELAGE  
ASSAINISSEMENT  
RAVALEMENT • AGRANDISSEMENT

**RGE**  
**QUALIBAT**  
Votre label de savoir-faire

Gérant : GASPARD Vincent  
5-7, avenue des frères Lumière  
BP20 - ZI Vaucanson II  
93370 MONTFERMEIL  
[stevincent93370@aol.com](mailto:stevincent93370@aol.com)  
Tél./Fax : 01 43 88 64 64

Sur Montfermeil depuis plus de 20 ans !

Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France

Réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville **DE MONTFERMEIL**

Contact : **Erika LA SPINA 06 69 62 09 97**



7, quai Gabriel Péri - CS9001  
94340 Joinville-le-Pont

**01 45 14 14 40**  
groupecmp.fr

# HELENE EDDE LIZO RATI PRATI C

## TRUC À TROC

- Donne vélo d'appartement à assistance électrique. Tél. 01 43 30 26 15.
- Donne veste en cuir noir pour dame, taille 40. Tél. 01 43 30 26 15.
- Vends dinette pour enfants de 2 à 3 ans avec tous les accessoires. 35 €. Tél. 06 50 00 99 33.
- Vends 2 doubles-rideaux, 1,80 x 2,50m en velours vert, origine USA. TBE. 50 €. Tél. 01 43 32 10 19.
- Vends 2 draps neufs de grande qualité, 2,30 x 2,70 m, avec 2 taies d'oreillers, 50 €. Tél. 01 43 32 10 19.
- Vends vêtements homme et femme, divers Anorack, chemises, etc. TBE. Tél. 01 45 09 03 49 ou 06 300 37 38 27.
- Vends cause déménagement, bureau, armoires métalliques, meubles de salon, meuble TV, électroménager, jouets, etc. Tél. 06 14 62 14 95.

## PHARMACIES DE GARDE

- DIMANCHE 6 JANVIER  
Pharmacie Pharmavence Livry,  
53, avenue du Maréchal-Leclerc,  
93190 Livry-Gargan
- Pharmacie Ribatto, Centre commercial  
Super U, avenue Paul-Vaillant-  
Couturier, 93330 Neuilly-sur-Marne
- DIMANCHE 13 JANVIER  
Pharmacie de Chanzy, 1, avenue de  
Chanzy, 93320 Les-Pavillons-sous-  
Bois
- DIMANCHE 20 JANVIER  
Pharmacie Pharmavence Livry,  
53, avenue du Maréchal-Leclerc,  
93190 Livry-Gargan
- DIMANCHE 27 JANVIER  
Pharmacie Ribatto, Centre commercial  
Super U, avenue Paul-Vaillant-  
Couturier, 93330 Neuilly-sur-Marne

## BIENVENUE À NOS BÉBÉS

- Iyed EDAADAA, le 1<sup>er</sup> novembre 2018  
Evan, MONTEIRO SEMEDO,  
le 4 novembre 2018
- Mohamed-Ali NEJJARI,  
le 5 novembre 2018
- Léna MIZRAHI CORTOT,  
le 15 novembre 2018
- Ewen FISCHER, le 19 novembre 2018
- Tracy JACQUENS, le 21 novembre 2018
- Kais ATTIA, le 21 novembre 2018

- James DE MACEDO,  
le 25 novembre 2018
- Manon BALNY,  
le 27 novembre 2018

## ILS SE SONT MARIÉS

- Laila KASMI et Jamel AGOUJIM,  
le 17 novembre 2018
- Mickaëlle LAGUERRE et Sébastien  
LAIGNIER, le 24 novembre 2018

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Charles MARLINE, 93 ans,  
le 1<sup>er</sup> novembre 2018
- Abdellatif LAKHNATI, 68 ans,  
le 5 novembre 2018
- Ginette DOUCET, épouse PLEBANI,  
82 ans, le 5 novembre 2018
- Vittorio LIPUMA, 81 ans,  
le 5 novembre 2018
- Albert PIQUAMIL, 95 ans,  
le 7 novembre 2018
- Rahma BELGHERRI,  
épouse MECHMACHE, 81 ans,  
le 8 novembre 2018
- Yves MARCILLY, 74 ans,  
le 10 novembre 2018
- Lucette ERIEAU, veuve DARGES,  
90 ans, le 11 novembre 2018
- André VAN ROMPAY, 87 ans,  
le 13 novembre 2018
- Lucienne BARRILLIOT, épouse  
VARIN, 90 ans, le 15 novembre 2018
- Marie-Thérèse LECHEVALIER,  
veuve LAGADEC, 90 ans,  
le 15 novembre 2018
- Georgette MONCHABLON,  
veuve FELGINES, 89 ans,  
le 16 novembre 2018
- Jean DODI, 72 ans, le 19 novembre 2018
- Maria MARTINS, veuve FERREIRA  
BARBOSA, 88 ans,  
le 23 novembre 2018
- Bernard LEFORESTIER, 87 ans,  
le 26 novembre 2018
- Baaziz BECHOUAL, 85 ans,  
le 29 novembre 2018
- Raymonde GUÉRIN,  
veuve CUDENNEC, 96 ans,  
le 5 novembre 2018
- Louise NIEL, veuve BOYÉ, 78 ans,  
le 14 novembre 2018
- Jean HARSCOËT, 72 ans,  
le 18 novembre 2018
- Jean-François GUYOT, 61 ans,  
le 18 novembre 2018

## PETITES ANNONCES

Réservées aux Montfermeillois  
Maximum 3 lignes. Hors annonces  
immobilières, d'emplois, matrimoniales  
et de ventes d'animaux. À retourner au  
service Communication,  
7, place Jean-Mermoz, Tél. 01 41 70 70 76

NOM .....

TÉL.....

ANNONCE .....

# CONSEIL MUNICIPAL

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2018

Le conseil municipal s'est tenu le 21 novembre 2018 avec 23 présents sur 35 conseillers en exercice. 35 voix exprimées.

■ Approbation du procès-verbal et compte-rendu du 17 octobre 2018 à l'unanimité.

■ Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport sur la situation d'égalité femmes-hommes figurant en annexe et préalable aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2019. Voté à l'unanimité.

■ Le conseil municipal a pris acte de la présentation et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019 et a voté par 29 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions le Rapport d'Orientation Budgétaire 2019.

■ Le conseil municipal a pris acte de la communication du rapport annuel d'activité accompagné du compte administratif 2017 de l'Établissement Public Territorial Grand Paris Grand Est (MM. Lemoine, Schumacher, Barth et Mmes Reygnaud et Huart n'ont pas pris part au vote).

■ Contribution des communes de Montfermeil à hauteur de 2 754 565 € et de Clichy-sous-Bois à hauteur de 984 891 € à la part « socle » du fonds de compensation des charges territoriales pour 2018. Les montants ont fait l'objet de délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres intéressées de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est. Les crédits



sont inscrits au budget de l'exercice de la ville. Votée par 31 voix pour et 3 abstentions.

■ Approbation du fonds de compensation des charges territoriales proposé par le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges adopté le 25 septembre 2018.

■ Approbation du montant définitif « compétences 2018 » du fonds de compensation de charges territoriales, destiné au financement des compétences exercées par l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est, et prévu au budget primitif 2018, à 1 806 673 €.

■ Approbation de la contribution de la ville de Montfermeil à hauteur de 66 416 €. Les montants des contributions ainsi définis font l'objet de délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres intéressées de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice de la Ville.

Votées par 32 voix pour et 3 abstentions.

■ Approbation du fonds de compensation des charges territoriales proposé par le rapport définitif de la commission locale d'évaluation des charges adopté le 25 septembre 2018.

■ Approbation du montant du fonds de compensation de charges territoriales, destiné au financement des compétences plan local d'urbanisme, contrat de ville et eaux pluviales exercées par l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est à 2 690 273 €.

■ Approbation de la contribution de Montfermeil à hauteur de 54 923 €. Les crédits sont inscrits au budget de la ville. Les montants des contributions ont fait l'objet de délibérations concordantes des conseils municipaux des communes membres intéressées de l'établissement public territorial Grand Paris Grand Est.

Votées par 32 voix pour et 3 abstentions.

■ Approbation du rapport 2018 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) instituée entre la métropole du Grand Paris et ses communes

membres adopté le 3 octobre 2018 au titre des compétences Aménagement de l'espace métropolitain, Développement et aménagement économique, social et culturel, Lutte contre les nuisances sonores, Lutte contre la pollution de l'air, Soutien aux actions de la maîtrise de la demande d'énergie, Valorisation du patrimoine naturel et paysager et Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations telles que définies par les délibérations du conseil métropolitain du 8 décembre 2017.

**La présente délibération sera notifiée au Président de la métropole du Grand Paris.**

■ **Le Conseil Municipal a pris acte de la communication du rapport (MM. Lemoine et Schumacher n'ont pas pris part au vote et 3 abstentions sur le rapport.**

■ **Accord de la garantie d'emprunt à I3F concernant l'opération d'acquisition en VEFA de 86 logements située place Notre-Dame-des-Anges pour un montant de 10 915 000 € à hauteur de 100 % pour le remboursement de la somme de 10 915 000 € que l'Immobilière I3F a souscrit auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci. La garantie porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. **Votée par 32 voix pour et 3 abstentions.****

■ **Approbation de la participation financière de la ville à la fondation E5T pour un montant annuel de 2 000 €. Les crédits sont inscrits au budget de la ville. **Votée par 31 voix pour, 3 abstentions et M. Lemoine n'a pas pris part au vote.****

■ **Subvention de 3 000 € à l'association Lieux Infinis pour le financement du projet « lieux infinis – construire des bâtiments ou des lieux ? » porté par le collectif Encore Heureux au sein du Pavillon français de la Biennale internationale d'Architecture de Venise. **Votée par 32 voix pour et 3 abstentions.****

■ **Attribution d'une subvention exceptionnelle 3 000 € à l'association La Société Historique du Vieux Montfermeil et sa région pour l'impression d'un livret et reprenant l'intégralité de l'exposition « 1914-1918 – Montfermeil un village dans la tourmente » préparée en collaboration par le service municipal des Archives et la Société Historique dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre. Le livret est destiné aux différents partenaires et écoles de la ville de Montfermeil. **Votée à l'unanimité.****

■ **Organisation du recensement de la population 2019 - Deux coordonnateurs communaux et cinq agents recenseurs sont mobilisés pour le recensement. **Voté par 32 voix pour et 2 abstentions (M. D'Henry sorti pendant le vote de cette délibération).****

■ **Correction d'une erreur matérielle dans le cadre de convention tripartite triennale entre le Centre Social Intercommunal de la Dhuis et les villes de Montfermeil et de Clichy-sous-Bois. **Votée par 31 voix pour et 3 abstentions (M. Aissaoui sorti pendant le vote de cette délibération).****

■ **Le conseil municipal a pris acte du Rapport annuel du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) pour l'année 2017. **Voté à l'unanimité (M. Lemoine et Mme Huart ne prennent pas part au vote).****

■ **Désignation des délégués titulaire et suppléant de la commune de Montfermeil au syndicat intercommunal funéraire de la région parisienne (Sifurep) - Robert Salvatore est désigné en tant que délégué titulaire et Madame Marie-Claude Huart en tant que déléguée suppléante pour siéger au Sifurep. **Votée avec 30 voix pour, 3 abstentions, M. Lemoine et Mme Huart n'ont pas pris part au vote.****

■ **Désignation des délégués titulaire et suppléant de la commune de Montfermeil à la commission de suivi de la délégation de la Sifurep**

– **Robert Salvatore et Marie-Claude Huart sont désignés. **Votée avec 30 voix pour, 3 abstentions, M. Lemoine et Mme Huart n'ont pas pris part au vote.****

■ **Désignation de représentant du conseil municipal au conseil de discipline de recours d'Île-de-France – Gérard Ginac est désigné. **Votée avec 31 voix pour, 3 abstentions et Marie-Claude Huart n'a pas pris part au vote.****

■ **Acquisition d'une oeuvre – L'œuvre *Portraits dans la tranchée* de l'artiste Marie Boisson est acquise au prix de 1 600 €. **Votée à l'unanimité.****

■ **Acquisition de la propriété sise 35, rue Paul-Bert appartenant à M. Goncalvez Vilela et Mme De Sousa Rodrigues - Cadastree section C n°483 pour une superficie de 417 m<sup>2</sup> pour un montant de 290 000 €, libre à la vente et honoraires d'agence à la charge du vendeur. **Votée par 29 voix pour et 6 abstentions.****

■ **Acquisition de la propriété sise 44, rue Delagarde et 13, rue de la Tuilerie appartenant à Monsieur Dufrenoy - Cadastree section C n° 689 de 425 m<sup>2</sup> pour un montant de 255 000 €, libre à la vente et honoraires d'agence à la charge du vendeur. **Votée par 29 voix pour et 6 abstentions.****

■ **Cession d'une propriété communale située, 13, rue du Général-Leclerc - Cadastree section H n°246 pour 33 m<sup>2</sup> à Île-de-France Mobilités pour un montant de 197 400 euros décomposé comme suit 188 000 euros d'indemnité principale et 9 400 euros d'indemnité de remploi. **Votée par 32 voix pour et 3 abstentions.****

■ **Autorisation d'urbanisme nécessaire à la construction d'une clôture du terrain communal situé au 110, rue du Lavoir/85-87, rue des Moulins cadastré G543 de 4 190 m<sup>2</sup>. **Votée par 32 voix pour et 3 abstentions.****

■ **Marché de travaux concernant la reconstruction du gymnase, des tribunes-vestiaires et de**

la rénovation du logement gardien au complexe sportif Henri-Vidal pour un montant de 7 809 669,37 € HT. **Voté par 32 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Le conseil municipal a pris acte du rapport annuel d'activité accompagné du compte administratif du Sietrem (Syndicat mixte pour l'enlèvement et le traitement des résidus ménagers) pour l'exercice 2017.** MM. Lemoine, Aissaoui, Arslan, Barth, Dahmouni et Mme Da Silva n'ont pas pris part au vote.

■ **Le conseil municipal a pris acte de la communication du rapport annuel d'activité du SIGEIF pour l'exercice 2017 et de son annexe relative aux chiffres-clés de la ville.**

■ **Participation des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques de Montfermeil pour l'année scolaire 2017-2018** - Des accords amiables avec les autres communes, y compris à titre gratuit et réciproque, sont envisageables. Les charges de fonctionnement des écoles seront prises en compte pour calculer le montant de la participation des communes de résidence d'enfants fréquentant les écoles publiques de Montfermeil, durant l'année scolaire 2017/2018, et avec lesquelles aucun autre

accord n'aura pu intervenir seront celles constatées par le compte administratif 2016, à savoir pour les élémentaires, 552,91 € par élève, pour les maternelles, 1612,37 € par élève. Le coût d'un élève en élémentaire sera versé à l'école privée Sainte-Jeanne-d'Arc sur la base du nombre d'élèves de Montfermeil présents à la rentrée 2017. **Votée par 28 voix pour et 6 abstentions (M. Jacinto sorti pendant le vote de cette délibération).**

■ **Convention entre la ville et l'école Sainte-Jeanne-d'Arc pour l'attribution d'un créneau horaire piscine** - saison 2018-2019 - la participation de l'école Sainte Jeanne d'Arc est de 5,50 € par élève et par séance. **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions et 3 voix contre.**

■ **Convention entre la ville de Montfermeil et l'Agence des Espaces Verts pour la mise à disposition à la commune d'un terrain appartenant à la région Île-de-France** situé en forêt de Bondy en vue de la pratique du tir à l'arc - mise à disposition de la commune de Montfermeil du terrain cadastré section B n°61 d'une surface de 2330 m<sup>2</sup>, appartenant à la Région Île-de-France, situé en forêt régionale de Bondy, en vue de la pratique du tir à l'arc pour une durée de vingt ans soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2038. La ville de

Montfermeil est autorisée à réaliser des travaux de reconstruction et d'amélioration des installations sportives dédiées au tir à l'arc. Cette mise à disposition est gratuite. **Votée à l'unanimité.**

■ **Organisation de la manifestation « M' Ta Fête » des 6, 7 et 8 septembre 2019** - le vendredi 6 septembre, Remise des Mérites Bénévoles ; samedi 7 septembre 2019, Forum des associations, Défilé des centres de loisirs, et soirée dansante de plein air ; dimanche 8 septembre 2019, animations au parc Arboretum, dont un défilé de chars et petit train, une ferme pédagogique, une initiation aux arts du cirque, des structures gonflables, une initiation à la permaculture, des déambulations d'animaux, des concerts, de la restauration « cuisine du monde », animations multiples de bénévoles, de prestataires et d'associations (maquillage, artistes ambulants, stands de kermesse...) auxquelles s'ajouteront les interventions techniques et de sécurité. **Votée par 32 voix pour et 3 abstentions.**

■ **Décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 Du C.G.C.T**

**Fin des débats à 23 h 23.**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2018

**Le conseil municipal s'est tenu le 19 décembre 2018 avec 26 présents sur 35 conseillers en exercice. 32 voix exprimées.**

■ **Approbation du procès-verbal et compte-rendu du 21 novembre 2018 à l'unanimité.**

■ **Impôts locaux - taux 2019** : taxe d'habitation inchangée à 31,67 % ; taxe foncière sur le bâti, 16,22 % (19, 22 % en 2018) ; taxe foncière sur le non bâti inchangée à 27,18 %. **Votée à l'unanimité.**

■ **Budget principal et budget annexe de la restauration collective** - Vote du budget primitif de l'exercice 2019 **Votée avec 29 voix pour, 3 contre.**

■ **Gestion active de la dette** - Encours de la dette envisagée pour l'année 2019 : 45,4 M€. **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Accord de la garantie d'emprunt de I3f** - La ville garantit l'emprunt de l'Immobilière 3F contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de l'opération de construction neuve de 36 logements sociaux et 3 commerces sis 24-26, rue Henri-Barbusse à Montfermeil pour un montant de 3 950 000 €. **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Restauration collective - Exercice 2018** - Modifications aux montants des crédits autorisés pour la restau-

ration collective dans les écoles de Clichy-sous-Bois. **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Indemnité de conseil au trésorier principal** - exercice 2018 - **Votée à l'unanimité.**

■ **Non valeur de créances pour 2018** - Admission en non valeur des créances éteintes pour 2018 pour la somme de 4 200,67 €. **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Subventions aux associations** - La ville a accordé des subventions aux associations pour un montant total de 51 025 €. Garderie avenir de Montfermeil, 1 000 € : **votée par 28 voix pour, 3 abstentions, Mme**

**Da Silva n'a pas pris part au vote.** Gymnastique volontaire de Montfermeil, 305 € :  **votée par 28 voix pour, 3 abstentions, Mme Pinto n'a pas pris part au vote.** Montfermeil Arc Club, 870 € :  **votée par 29 voix pour, 3 abstentions.** Vertige Montfermeil, 6 250 € :  **votée par 29 voix pour, 3 abstentions.** ESM Section boxes, 400 € :  **votée par 29 voix pour, 3 abstentions.** Football Club de Montfermeil, 40 000 € :  **votée par 29 voix pour, 3 abstentions.** ADS Canton de Montfermeil, 2 200 € :  **votée par 28 voix pour, 3 abstentions, M. Lemoine n'a pas pris part au vote.**

■ **Convention entre la préfecture de Seine-Saint-Denis et la commune de Montfermeil** - Les services de la Préfecture de Seine-Saint-Denis propose d'expérimenter avec la ville de Montfermeil la transmission électronique des documents budgétaires, obligatoire en 2020 pour les communes de plus de 50 000 habitants afin notamment de garantir une conformité réglementaire des documents transmis. Pour cela, une convention est établie entre la préfecture de Seine-Saint-Denis et la commune de Montfermeil.  **Votée à l'unanimité.**

■ **Changement temporaire de lieu pour la célébration de mariages** - En raison des travaux du guichet unique de l'hôtel de ville qui ouvrira au plus tard le 1er septembre 2019, la salle des mariages est temporairement réservée à l'accueil des services de l'état civil, aussi, les célébrations de mariages auront lieu dans la salle Édith-Piaf du Pôle structurant, 55-63, boulevard Bargue, à Montfermeil du 20 décembre 2018 au 30 septembre 2019, les registres des mariages y seront déplacés les jours des mariages.  **Votée à l'unanimité.**

■ **Changement temporaire de lieu pour les séances du conseil municipal** - En raison des travaux du guichet unique de l'hôtel de ville qui ouvrira au plus tard le 1er septembre 2019, la salle des mariages est temporairement réservée à l'accueil des services de l'état civil, aussi, les séances du conseil municipal auront lieu dans une salle du Pôle structurant, 55-63, boulevard Bargue, à Montfermeil du

20 décembre 2018 au 30 septembre 2019.  **Votée à l'unanimité.**

■ **Convention de mise à disposition de services de la commune** - La convention de mise à disposition de services de la commune de Montfermeil auprès de l'Établissement public territorial pour l'exercice de la compétence habitat-gestion des autorisations préalables de mise en location, des déclarations de mise en location et des autorisations préalables de division est conclue à compter du 1er mai 2018 pour une durée de huit mois, renouvelable de manière expresse une fois pour une durée de six mois.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Personnel communal - Créations de postes au tableau des effectifs** - Modification du tableau des effectifs.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Personnel communal - Conditions d'attribution des logements de fonction et modalités de paiement des charges locatives et des frais liés à l'occupation des lieux** - Mise à jour des conditions d'attribution des logements de fonction et modalités de paiement des charges locatives et des frais liés à l'occupation des lieux.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Convention d'occupation temporaire dans le cadre du projet de T4 Clichy-Montfermeil** - Une convention d'occupation temporaire et de réalisation des travaux est établie entre le STIF, Valophis Sarepa et la ville dans le cadre du projet Tram-Train T4 et de l'îlot Barbusse de la Zac Cœur de Ville.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Cession d'un terrain communal** - Cession d'un terrain communal situé avenue de Vaucanson cadastré section F n° 839 d'une superficie de 250 m<sup>2</sup> pour une valeur 17 500 €.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Aide financière à l'éradication des nids de frelons asiatiques** - Initialement prévue du 1er mars au 30 novembre, la prise en charge de la destruction des nids de fre-

lons asiatiques est étendue du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Les demandes d'aide doivent être effectives au plus tard dans les 15 jours suivant l'intervention d'une entreprise agréée par la Fredon. Aide financière jusqu'à 200 € TTC sur présentation de la facture.  **Votée à l'unanimité.**

■ **Marché de rénovation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul** - Marché de maîtrise d'œuvre étendue à l'OPC pour la rénovation de l'église Saint-Pierre Saint-Paul. Le coût prévisionnel définitif des travaux est de 1 385 703 € HT (valeur du mois zéro) et le forfait définitif de rémunération à 140 327,57 € HT.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Financement et tarif d'une sortie familiale au Puy-du-Fou** - Organisation d'une sortie culturelle et familiale au grand parc du Puy-du-Fou les 24 et 25 août 2019 destinée à des personnes du quartier prioritaire.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

■ **Tarifification des sorties et spectacles proposés par le service culturel de février à septembre 2019** - Sorties en journée : 26 mars, Reims, 65 € ; 18 avril, « Histoire de bière, histoire de pierre », 52 € ; 25 avril, « Matinée normande, après-midi picarde », 49 € ; 21 mai, « La ville aux mille couleurs », 55 €. Sorties en soirée : 16 février, pièce de théâtre, 60 € ; 17 mars, pièce de théâtre, 29 € ; 7 avril, pièce de théâtre, 29 € ; 11 mai, pièce de théâtre, 60 €. Sorties en week-end : 1er et 2 juin, Lille, 260 € ; 28 et 29 septembre, Nancy, 260 €.  **Votée par 29 voix pour, 3 abstentions.**

**Décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT**

**La séance a pris fin à 22 h 20.**

**RETROUVEZ TOUTES LES DÉLIBÉRATIONS EN LIGNE SUR LE SITE INTERNET**

[www.ville-montfermeil.fr](http://www.ville-montfermeil.fr)

# TRIBUNES LIBRE EXPRESSION

## 2019 : ANNÉE PRÉ ÉLECTORALE...

Pour le maire, la campagne des municipales 2020 a commencé. Et pour cela, il n'hésite pas à reprendre les idées des élus Front de Gauche.

Deux exemples :

- Il y a 18 mois, les élus du Front de Gauche ont obtenu 1300 signatures à une pétition demandant une baisse de 10% des impôts locaux. Démagogie ! Impossibilité financière ! Nous a-t-il alors été répondu. Pourtant, aujourd'hui, le maire baisse la taxe foncière de 15%, faisant la démonstration que nous avons raison. Les Montfermeillois auront été surimposés durant tout le mandat, sauf la dernière année, à quelques mois de l'élection municipale.

- Le fort de Vaujours est pour nous un sujet de préoccupation depuis des années. Rappelons que l'Etat a vendu, sans les avoir dépollués, le fort et les terrains à Placoplatre pour y exploiter une carrière à ciel ouvert. Un lieu contaminé par des essais nucléaires, l'amiante, des pollutions chimiques, des métaux lourds, des stocks de munitions... L'exploitation peut entraîner des pollutions concernant l'air, les nappes phréatiques... Notre ville, n'est située qu'à 1km à vol d'oiseau. Nous réclamons la transparence, l'application du principe de précaution, des expertises indépendantes, des études sanitaires sur les risques encourus par les populations. Jusqu'à ce jour, en réponse à nos questions, le maire s'est toujours fait le porte-parole de Placoplatre : « il n'y a aucun risque ! » Aujourd'hui, il semble s'interroger sur la pertinence des réponses apportées par l'Agence régionale de santé et par l'Autorité de sûreté nucléaire.

Nous ne sommes pas fâchés de partager nos idées, car l'intérêt des Montfermeillois est primordial !

Il y a cependant des événements qu'aucune campagne électorale ne devrait autoriser, lorsque l'on est attaché aux valeurs humanistes de la République.

Alors que le Marché de Noël s'ouvrait sans lui, le maire participait à un colloque organisé par le Rassemblement National (ex-FN) sur le thème de « l'ensauvagement » et du « terrorisme civil » qui règnerait dans les quartiers populaires comme celui des Bosquets. Une nouvelle fois, notre maire fait honte à notre ville et à ses habitants. Pour des raisons politiciennes et électoralistes, il travaille à son rapprochement avec le RN. Car il sait qu'il pourrait être battu par le RN si celui-ci présentait une liste aux municipales. Depuis sa défaite aux cantonales face à Dominique Dellac, le FN lui passe devant à toutes les élections.

Pour 2019, travaillons ensemble à un tout autre rassemblement, celui de toutes les forces humanistes, républicaines, citoyennes, de la gauche et de l'écologie !

Bonne année à toutes et tous !

**Les élus du Front de Gaucheau Conseil Municipal**  
**Olivier D'Henry, Angélique Planet-Ledieu, Christian Brick**  
[Montfermeilfrontdegauche.org](http://Montfermeilfrontdegauche.org)

**TRIBUNE NON  
COMMUNIQUÉE**



Ci-dessous, retrouvez 48 biens vendus parmi les 70 ventes réalisées par Natimmo en 2018 (actes authentiques). Confiez-nous l'exclusivité de votre bien. Natimmo en 2018, c'est 92% de ses mandats exclusifs vendus grâce à une stratégie et une communication précise. Assurez-vous une qualité de travail, de verrouillage, et de réussite bien supérieure ! BIENVENUE AUX NOUVEAUX MONTFERMEILLOIS ET MERCI DE VOTRE CONFIANCE.

<p><b>JANVIER</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 8 pièces - 205 m<sup>2</sup> habitables 1000 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 485.000 €</p>	<p><b>FEBVRIER</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 4 pièces 78 m<sup>2</sup> habitables 600 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 250.000 €</p>	<p><b>FEBVRIER</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - FRANCEVILLE 5 pièces - 121 m<sup>2</sup> habitables 486 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 302.000 €</p>	<p><b>MARS</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 4 pièces - 84 m<sup>2</sup> habitables. Prix d'affiche : 199.000 €</p>	<p><b>MARS</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 6 pièces - 113 m<sup>2</sup> habitables 220 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 280.000 €</p>	<p><b>MARS</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 6 pièces - 122 m<sup>2</sup> habitables 500 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 282.000 €</p>	<p><b>MARS</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 6 pièces - 105 m<sup>2</sup> habitables 420 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 295.000 €</p>	<p><b>MARS</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 7 pièces - 193 m<sup>2</sup> habitables 752 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 436.000 €</p>
<p><b>AVRIL</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 2 pièces - 51 m<sup>2</sup> habitables 501 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 195.000 €</p>	<p><b>AVRIL</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 6 pièces 118 m<sup>2</sup> habitables 497 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 271.000 €</p>	<p><b>AVRIL</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 5 pièces 85 m<sup>2</sup> habitables 705 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 299.000 €</p>	<p><b>AVRIL</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 8 pièces 245 m<sup>2</sup> habitables 1344 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 673.000 €</p>	<p><b>MAI</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - 7 îles 6 pièces 140 m<sup>2</sup> habitables 500 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 266.000 €</p>	<p><b>MAI</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 7 pièces 145 m<sup>2</sup> habitables 913 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 292.000 €</p>	<p><b>MAI</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 5 pièces 100 m<sup>2</sup> habitables 500 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 303.000 €</p>	<p><b>JUIN</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 3 pièces 45 m<sup>2</sup> habitables 1372 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 190.000 €</p>
<p><b>JUIN</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Centre-ville 6 pièces 112 m<sup>2</sup> habitables 691 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 224.000 €</p>	<p><b>JUIN</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 92 m<sup>2</sup> habitables 400 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 271.000 €</p>	<p><b>JUIN</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 7 pièces 168 m<sup>2</sup> habitables. Prix d'affiche : 365.000 €</p>	<p><b>JUIN</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 7 pièces 150 m<sup>2</sup> habitables 739 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 390.000 €</p>	<p><b>JUILLET</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 2 pièces 45 m<sup>2</sup> habitables Prix d'affiche : 133.000 €</p>	<p><b>JUILLET</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 96 m<sup>2</sup> habitables 422 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 266.000 €</p>	<p><b>JUILLET</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 6 pièces 140 m<sup>2</sup> habitables 434 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 292.000 €</p>	<p><b>JUILLET</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 6 pièces 90 m<sup>2</sup> habitables 310 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 300.000 €</p>
<p><b>JUILLET</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 5 pièces 134 m<sup>2</sup> habitables 481 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 310.000 €</p>	<p><b>AOÛT</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Centre-ville 4 pièces 78 m<sup>2</sup> habitables 386 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 265.000 €</p>	<p><b>AOÛT</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 97 m<sup>2</sup> habitables 250 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 270.000 €</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 4 pièces 80 m<sup>2</sup> habitables 739 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 250.000 €</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 6 pièces 130 m<sup>2</sup> habitables 379 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 276.000 €</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 110 m<sup>2</sup> habitables 496 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 282.000 €</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 7 pièces 140 m<sup>2</sup> habitables 946 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 299.000 €</p>	<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 120 m<sup>2</sup> habitables 494 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 323.000 €</p>
<p><b>SEPTEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 7 pièces 175 m<sup>2</sup> habitables 1241 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 375.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 4 pièces 78 m<sup>2</sup> habitables 600 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 250.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 127 m<sup>2</sup> habitables 287 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 272.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 6 pièces 130 m<sup>2</sup> habitables 519 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 299.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 6 pièces 125 m<sup>2</sup> habitables 642 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 328.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Le Moulin 10 pièces 145 m<sup>2</sup> habitables 1478 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 340.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Centre-ville 5 pièces 100 m<sup>2</sup> habitables 1024 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 412.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 7 pièces 145 m<sup>2</sup> habitables 500 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 419.000 €</p>
<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Arboretum 8 pièces 160 m<sup>2</sup> habitables 616 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 427.000 €</p>	<p><b>OCTOBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 8 pièces 185 m<sup>2</sup> habitables 1256 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 540.000 €</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 2 pièces 50 m<sup>2</sup> habitables. Prix d'affiche : 155.000 €</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Moulin 5 pièces 94 m<sup>2</sup> habitables 568 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 235.000 €</p>	<p><b>NOVEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Le Moulin 7 pièces 175 m<sup>2</sup> habitables 308 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 276.000 €</p>	<p><b>DECEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Les Coudreaux 5 pièces 105 m<sup>2</sup> habitables 300 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 287.000 €</p>	<p><b>DECEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Centre-ville 5 pièces 115 m<sup>2</sup> habitables 450 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 290.000 €</p>	<p><b>DECEMBRE</b></p> <p><b>Vendu par NATimmo</b> MONTFERMEIL - Franceville 7 pièces 137 m<sup>2</sup> habitables 702 m<sup>2</sup> de terrain. Prix d'affiche : 375.000 €</p>

«Nous recherchons des maisons exclusivement sur Montfermeil pour des clients dont le financement est validé»

# MEILLEURS VŒUX

# 2019



+ D'ACTUALITÉS  
ET DE SERVICES EN LIGNE

+ SIMPLE ET ACCESSIBLE



NOUVEAU  
SITE INTERNET

[www.ville-montfermeil.fr](http://www.ville-montfermeil.fr)

